

REPUBLIQUE DU BENIN

MISSION DE DECENTRALISATION

-----

PROGRAMME D'APPUI AU DEMARRAGE  
DES COMMUNES

 AFRIQUE CONSEIL

# MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE NATITINGOU

*Consultant*

**Dr. Chabi Félix BIAOU,**  
*Agro-Economiste*

*Sous la supervision de M. Emmanuel GUIDIBI,  
Directeur Général du Cabinet « Afrique Conseil »*

*Mars 2006*

## TABLE DES MATIERES

Liste des sigles et abréviations .....	4
INTRODUCTION .....	5
1. CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF .....	6
1.1 Situation géographique.....	6
1.2 Le milieu physique.....	6
1.3 L'organisation administrative.....	7
1.4 La gouvernance locale .....	8
2. LE MILIEU HUMAIN .....	8
2.1 Les données démographiques.....	8
2.2 Mouvements de la population .....	9
2.3 Condition féminine .....	10
3 ORGANISATION SOCIALE .....	11
3.1 Pouvoir politique traditionnel .....	11
3.2 Organisation de la société civile .....	12
3.3. Les acteurs du développement de la Commune.....	12
4. SECTEURS SOCIAUX .....	13
4.1 Santé et action sociale .....	13
4.2 Secteur de l'éducation et de la formation .....	14
4.3 Arts, culture, sports et loisirs .....	21
5: ACTIVITES ECONOMIQUES .....	22
5.1 Agriculture .....	22
5.2 La production animale .....	32
5.3 La pêche .....	35
5.4 La transformation et l'industrie.....	35
5.5 Artisanat .....	37
5.6 Tourisme Hôtellerie et commerce .....	39
5.7 Transport et communication.....	40
5.8 Les banques et micro finance .....	42
6. ELABORATION, MISE EN ŒUVRE ET SUIVI EVALUATION DU BUDGET COMMUNAL .....	43
6.1 Processus d'élaboration du budget.....	43
6.2 Evolution des différents postes budgétaires et du budget.....	44
6.3 Approches d'élaboration et de mise en œuvre des programmes annuels de travail .....	48

7. STRATEGIES DE PROMOTION DE L'ECONOMIE LOCALE .....	50
7.1 Les conditions préalables de la promotion de l'économie locale .....	51
7.2 L'environnement favorable à l'émergences des PME .....	51
7.3. La production agricole et l'élevage .....	52
7.4 La disponibilité de l'eau pour les activités économiques .....	52
7.5 L'organisation des couches socio professionnelles .....	53
7.6 La disponibilité des intrants et des équipements .....	53
7.7 Les activités de transformation .....	53
7.8 Les activités d'exploitation des pierres ornementales et de l'or.....	54
7.9 Le transport et la communication .....	54
7.10 Les ONG, les structures de développement et les projets .....	55
7.11 Le label et la recherche des marchés d'écoulement. ....	55
7.12 L'intercommunalité .....	55
8. STRATEGIES DE VALORISATION DES FILIERES PORTEUSES.....	56
8.1 Identification des filières porteuses .....	56
8.2 Stratégies de valorisation des filières porteuses.....	59
8.3 Rôle de chaque acteur dans la valorisation des filières porteuses.....	61
9. PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS .....	63
CONCLUSION.....	64
BIBLIOGRAPHIE.....	65
ANNEXE 1.....	66
ANNEXE 2.....	68
ANNEXE 3.....	69

## LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>ANCB</b>	Association Nationale des Communes du Bénin
<b>CARDER</b>	Centre d'Action Régional pour le Développement Rural
<b>CCS</b>	Centre Communal de Santé
<b>CEG</b>	Collège d'Enseignement Général
<b>CeRPA</b>	Centre Régional de Promotion Agricole
<b>CLAC</b>	Centre de Lecture et d'Animation Culturelle
<b>CLCAM</b>	Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel
<b>CS</b>	Circonscription Scolaire
<b>CSA</b>	Centre de Santé d'Arrondissement
<b>CSC</b>	Centre de Santé de Commune
<b>EMAC</b>	Equipe Mobile d'Appui aux Communes
<b>FED</b>	Fonds Européen de Développement
<b>FENU</b>	Fonds des Nations Unies pour l'Environnement
<b>FNUAP</b>	Fonds des Nations Unies pour la Population
<b>HZ</b>	Hôpital de Zone
<b>INSAE</b>	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
<b>MAEP</b>	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
<b>MEHU</b>	Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme
<b>MISD</b>	Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
<b>MSP</b>	Ministère de la Santé Publique
<b>MTPT</b>	Ministère des Travaux Publics et des Transports
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>PDC</b>	Plan de Développement Communal
<b>PDL</b>	Projet de Développement Local
<b>PDM</b>	Partenariat pour le Développement Municipal
<b>PME</b>	Petite et Moyenne Entreprise
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PRODECOM</b>	Programme d'Appui au Démarrage des Communes
<b>PTT</b>	Postes, Téléphone et Télécommunications
<b>RGPH</b>	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
<b>SBEE</b>	Société Béninoise d'Énergie Electrique
<b>SER</b>	Service d'Entretien Routier
<b>SERHAU</b>	Société d'Études Régionales, d'Habitat et d'Aménagement Urbain
<b>SNV</b>	Organisation Néerlandaise de Développement
<b>SONEB</b>	Société Nationale des Eaux du Bénin

## INTRODUCTION

C'est dans le cadre de l'étude sur « *Le rôle des Communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses* » que s'inscrit l'élaboration de la monographie économique communale ; en effet c'était l'un des multiples produits attendus de cette étude commanditée par la Mission de Décentralisation et PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes)

Le Consultant responsable a mené l'étude monographique conformément aux dispositions de collecte de données édictées dans la méthodologie préconisée pour réaliser l'étude ci-dessus citée et sur la base des résultats des ateliers régionaux organisés par zone agro-écologique

La collecte des données a été ainsi réalisée par le consultant en collaboration avec les Représentants des Communes :

- d'abord au niveau de l'unité de documentation de la Commune et par
- interview individuelle avec les informateurs-clés ;
- interview avec des groupes/focus-groups ; (institutions publiques, privées, représentants de la société civile, les projets, les ONG et autres partenaires au développement.)

Les entretiens et la collecte des données sont menés sur la base de plusieurs fiches précisant la liste des informations recherchées.

Le présent rapport met l'accent sur les potentialités économiques de la commune de Natitingou, les stratégies de promotion de l'économie locale et de valorisation des filières porteuses. La première section présente le cadre physique et administratif de la commune, la seconde section analyse les données démographiques, la structure et la composition de la population ; la troisième examine l'organisation sociale alors que la quatrième les secteurs sociaux et les acteurs de développement intervenant dans la commune, la cinquième développe les activités économiques de la commune. La sixième partie essaie d'examiner le processus d'élaboration et de mise en œuvre des programmes annuels de travail, la septième partie met l'accent sur les stratégies de promotion de l'économie de la commune de Natitingou alors que la dernière partie donne des grandes lignes de valorisation des principales filières de la commune.

Au cours de l'étude monographique, le consultant a rencontré les problèmes suivants :

- La disponibilité de données statistiques fiables n'est pas toujours chose évidente
- Les rapports des différents services déconcentrés n'étaient pas souvent accessibles

- L'intérêt d'une telle étude ne semblait pas toujours bien perçu ; Cela est dû certainement à l'ambiance préélectorale qui régnait, et qui reléguait au second plan, les activités qui lui sont liées.

Pour une Monographie économique, il manque encore beaucoup de données statistiques qui devront être complétées au fur et à mesure par la Commune elle-même ; il faudra donc considérer la présente version comme une version provisoire susceptible d'être améliorée.

## **I- CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF**

Le développement se mène sur un territoire dont il importe d'en maîtriser les contours pour mieux apprécier les choix stratégiques et objectifs de développement définis.

### **Situation géographique**

La commune de Natitingou est située dans la zone centre du département de l'Atacora. Elle couvre une superficie de 3.045 km<sup>2</sup> soit 12,8% de la superficie totale du département. Elle est limitée au Nord par la commune de Toucountouna, au Sud et à l'Est par celle de Kouandé et à l'Ouest par celle de Boukombé.

### **1.2 Milieu physique**

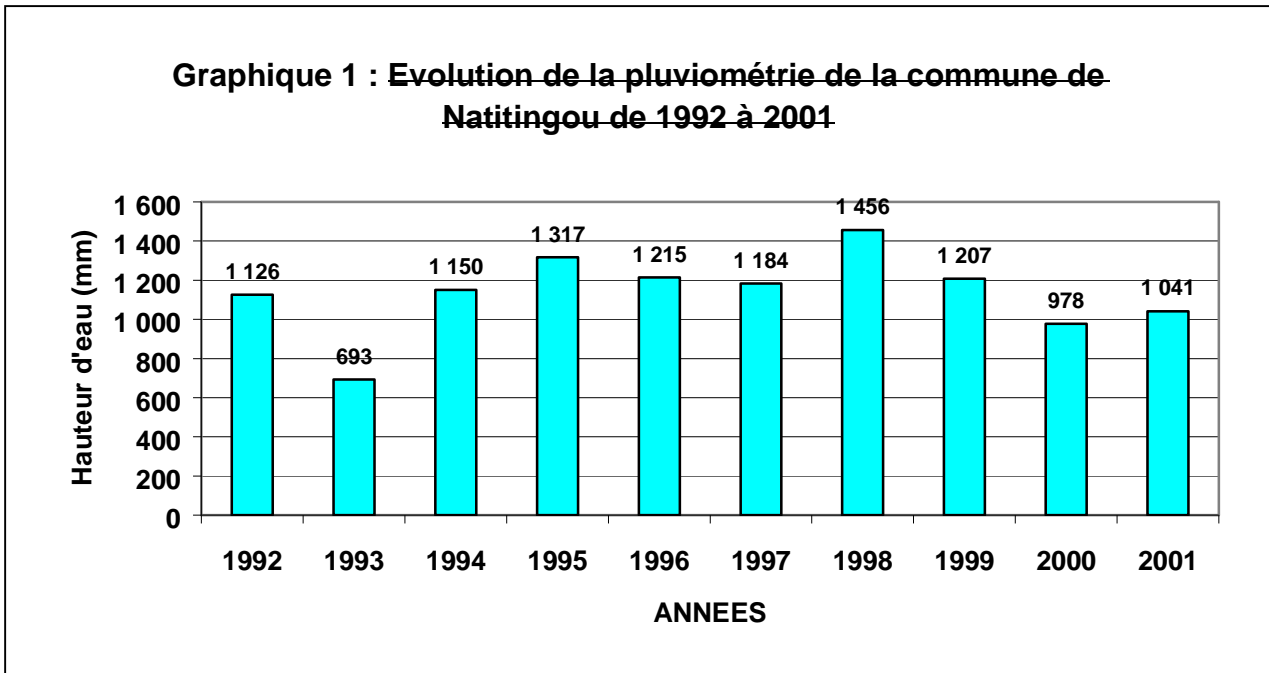
#### *Le relief*

La commune de Natitingou est caractérisée par la chaîne de l'Atacora d'où elle tient son relief accidenté, composé surtout de plateaux et de collines dont les vallées se présentent souvent en pente forte.

#### *Le climat*

Le climat est du type soudano-guinéen, nuancé par le relief Atacorien avec deux saisons bien distinctes à savoir une saison sèche qui couvre la période de mi-octobre à mi-avril et une saison pluvieuse qui s'étend de mi-avril à mi-octobre. Il est caractérisé par d'importantes variations pluviométriques. En effet, la pluviométrie varie entre 1.000 mm et 1.400 mm avec les plus fortes quantités d'eau enregistrées au cours des mois d'août et de septembre.

La température moyenne est d'environ 27°C avec des variations de 17°C à 35°C pendant l'harmattan.



Source : Monographie , 2005

#### *Réseau hydraulique, sols et végétation*

Les principaux cours d'eau de la région sont : Yaripao, Perma, Sinaïciré et Koumagou. Ils sont saisonniers.

Les sols sont ferrugineux tropicaux lessivés.

La savane arborée et arbustive et les forêts claires composent la végétation de la commune. Les arbres qu'on y rencontre en grand nombre sont le karité et le néré.

### **1.3 L'organisation administrative**

Sur le plan politico – administratif, le Chef de la Commune Urbaine (CCU), représente le pouvoir central. Le CCU assure la gestion administrative de la commune qui compte neuf (09) arrondissements dont quatre (04) urbains et cinq (05) ruraux. Les arrondissements sont subdivisés en 65 quartiers de ville et villages. Le CCU est assisté dans son rôle d'administrateur par un Secrétariat Particulier (SP) et un Secrétariat Général (SG) ayant cinq services et les (09) arrondissements qui sont directement administrés par les conseillers d'arrondissement assistés d'un secrétariat.

## 1.4 La gouvernance locale

Le Conseil Communal se réunit régulièrement. L'implication de la population dans la gestion du développement communal est manifeste à travers la participation de ses représentants à la gestion des micro projets communautaires, des ressources naturelles et à l'élaboration du plan de développement communal. Les citoyens de la commune s'expriment, s'associent, mènent leurs activités civiles et politiques librement.

## 2 MILIEU HUMAIN

Les données de cette partie portent essentiellement sur les données issues du recensement général de la population et de l'habitat de 2002 ; elles seront complétées par celles des recensements antérieurs. Dans cette partie il sera question de la taille de la population, de sa structure, de sa croissance et de sa répartition par sexe et par tranches d'âges.

### 2.1- Les données démographiques

D'après les données du RGPH de 2002, la commune de Natitingou abrite 75.620 habitants dont 38.388 hommes et 38.232 femmes. Les Bétamaribè et les Waama sont les deux groupes ethniques les plus dominants au sein des populations (tableau 2). Il montre l'inégale répartition spatiale de la population.

**Tableau 1:** Répartition des populations par arrondissement avec les ethnies

Arrondissements	Nombre quartiers de ville/ villages	Effectif des populations			Ethnies
		H	F	T	
<b>Arrondissements urbains</b>					
1er arrondissement	6	4895	5117	10012	Waama
2ème arrondissement	6	5314	5144	10458	Waama et Bétamaribè
3ème arrondissement	7	7438	7121	14559	Bétamaribè
4ème arrondissement	7	2611	2803	5414	Waama et Ditammari
<b>Arrondissements ruraux</b>					
Kotopounga	9	6208	6657	12865	Waama
Kouaba	11	2.891	3157	6044	Bétamaribè
Kouandata	5	1.823	1767	3590	Bétamaribè et Waama
Perma	9	3963	4198	8161	Bétamaribè et Waama
Tchoumi- Tchoumi	5	2245	2272	4517	Bétamaribè et Sola venus d'Anadana
<b>TOTAL</b>	<b>65</b>	<b>37 388</b>	<b>38 232</b>	<b>75620</b>	-

*Source : INSAE, 2002*



Des données du tableau de répartition des populations par groupes d'âge et par sexe, il ressort que, de façon générale, la répartition est approximativement égale par sexe (49,44% pour les hommes et 50,56% pour les femmes). Toutefois, en considérant les effectifs, les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes. Par ailleurs les enfants ayant moins ou 14 ans et les gens de plus de 60 ans qui constituent les bouches à nourrir représentent 50,50% de la population. Ceci indique le taux de dépendance, la jeunesse de la population (plus de 45% des moins de 14ans) et la charge par actif dans la commune. La taille moyenne des ménages est de 5,6 personnes par ménage contre 5,8 en milieu rural (MISD, 2001)

Tableau 2 : Proportion de la population de la commune par tranches d'âges et par sexe (%)

Groupes	Masculin	Féminin	Total
0-14 ans	22,93	22,13	45,06
15-59 ans	23,82	25,68	49,50
60 ans et plus	2,69	02,75	5,44
Total	49,44	50,56	100,00

Source INSAE, 2002.

## 2.2 Mouvement des populations

L'analyse des mouvements de la population, montre que la commune connaît les deux flux où les sorties dominent les entrées. Les jeunes quittent la commune pour diverses raisons (fuite des conflits familiaux, position d'autonomie après mariage, fuites de représailles après des fautes graves commises, recherche des terres fertiles dans les départements de la Donga, du Borgou, et des collines mais aussi la scolarisation, l'apprentissage, la recherche d'emploi à Parakou, Cotonou etc.).

Les déplacements à l'intérieur de la commune sont surtout observés dans les arrondissements voisins de ceux de Kotopounga et Perma pour la recherche de l'or de Tchantangou et de Perma.

Seule la promotion de l'économie de la localité peut freiner relativement ce flux. Mais la commune connaît une forte immigration des populations de l'extrême nord de l'Atacora.

La production, le transport et la distribution de l'énergie sont assurées par la SBEE alors que le captage, l'épuration, la distribution d'eau d'alimentation et l'évacuation des eaux usées sont assurées par la SONEB.

La commune de Natitingou est donc desservie par une centrale thermique et une centrale hydro électrique. Le taux d'accroissement annuel des abonnés dans la commune est de 7,5% et le nombre d'abonnées à l'électricité en fin 2001 est de 2.514 personnes.

Si dans les arrondissements urbains, le problème d'eau est plus ou moins résolu avec la construction d'adduction d'eau dans les quartiers le problème se pose avec acuité en milieu rural. Les puits à grand diamètre, les forages ou pompes, les châteaux d'eau et les barrages constituent les points d'eau construits pour assurer l'approvisionnement en eau dans les campagnes où les besoins en eau ne sont pas entièrement satisfaits à cause du nombre insuffisant d'infrastructures par rapport à l'effectif des populations ou à cause de l'inexistence de points d'eau.

### 2.3 La condition féminine

Comme dans la majorité des communes du Bénin, il y a une nette domination des hommes sur les femmes dans les prises de décision tant au niveau des ménages qu'au niveau des institutions publiques et elles sont les plus touchées par les impacts des problèmes de manque des infrastructures sociales.

Dans le domaine de l'éducation, de la santé, des affaires sociales et de la formation, elles sont les plus concernées car ayant les plus faibles taux de scolarisation, absentes pratiquement absentes dans les centres de formation technique, leurs taux d'abandon dans les écoles et les

**Tableau 3:** Répartition des points d'eau au niveau des arrondissements ruraux

Arrondissements	Pompes (forage)	Puits à grand diamètre	Château d'eau	Observations
Kotopounga	14	3+ 2 Effondrés	0	
Kouaba	17	1+3 NF	0	NF : non fonctionnel
Kouandata	16	2	0	
Perma	13	2 + 2NF	2	
Tchoumi-Tchoumi	8	4	0	
Total	68	12+ 7NF	2	

NF Non fonctionnel ; *Source* : ASSAN AOUDOU et al, 2005

centres d'alphabétisation sont plus prononcés et s'il manque d'eau, si les infrastructures sont défectueuses ou n'existent pas, si le centre de santé ne fonctionne pas, ce sont les femmes qui en font surtout les frais.

Dans le domaine de la production, le problème d'appauvrissement des terres touche plus les femmes. Traditionnellement c'est à elles que reviennent les terres appauvries abandonnées par les hommes. Et si le problème s'accroît au niveau des exploitations, les femmes n'ont accès qu'aux parcelles incultes. Pire encore, quand les femmes arrivent à faire régénérer ces terres à force d'y cultiver du *voandzou* et / ou de l'arachide pendant plusieurs années, les hommes les leur arrachent de nouveau renvoyant les femmes sur d'autres parcelles totalement dégradées.

Dans les CVEC, bien que les femmes soient reconnues plus crédibles que les hommes, si le mari est en situation d'impayé, la femme n'a plus accès au crédit. Au PAPME, la femme est avalisée par son mari avant d'accéder au crédit. Dans tous les cas, l'accès de la femme au crédit est fortement conditionné par son époux.

Mais malgré cette situation d'infériorité créée et entretenue depuis la nuit des temps, les femmes sont présentes sur tous les fronts du secteur économique. Alors, toute piste de développement doit tenir compte de leur présence et de leurs conditions de marginalisées. Dans le domaine de l'éducation, un pas est déjà fait par le gouvernement béninois à savoir : la suppression des frais d'écolage aux filles des campagnes dans les écoles primaires et la création du lycée des jeunes filles avec internat.

En ce qui concerne l'activité économique, les femmes sont plus actives dans le commerce, les menues activités génératrices de revenus et la transformation. Dans l'agriculture, elles occupent souvent des terres moins fertiles. Elles cultivent surtout les légumineuses.

Les pouvoirs d'accès et de contrôle de la femme sur les ressources demeurent encore limités soit par les pesanteurs sociologiques (surtout en milieu rural) soit par la faiblesse de son pouvoir économique.

### **3. ORGANISATION SOCIALE**

#### **3.1 Pouvoir politique traditionnel**

Le pouvoir traditionnel a perdu son autorité partout au Bénin mais il est encore respecté dans certaines localités de la commune. L'appui sur ce système de gestion du pouvoir peut constituer un atout pour les élus locaux si ces derniers y accordent une certaine importance.

Selon les données de l'Atlas des communes au Bénin, on dénote diverses sortes d'associations dans la commune. Les activités culturelles et de production

nécessitent ces genres de regroupement : on dénombre 23 groupements de production, 7 de commercialisation et 13 de transformation. Les danses folkloriques ne sont pas structurées et se rencontrent dans les différents villages et ce suivant les diverses ethnies qui y cohabitent.

### **3.2 Organisation de la société civile**

Il y a une multitude d'ONG qui interviennent sur le territoire de la commune ; et ce, dans des domaines aussi divers que le développement rural, la protection de l'environnement, la formation, la promotion des initiatives à la base, la santé, l'éducation, etc.

Selon la monographie réalisée par la commune, les associations recensées au niveau de la commune peuvent être classées en quatre (04) catégories à savoir :

- Les associations sportives qui regroupent les équipes des différents jeux (le football, l'athlétisme, le volley-ball, la pétanque, le basket-ball, la lutte traditionnelle, le taïkwando, le land et le tennis de table ;
- Les Associations des Parents d'Elèves (APE) qui sont les interlocuteurs entre les responsables des différents établissements d'enseignement et les parents des élèves. Elles jouent un rôle non négligeable dans la vie des écoles et collèges y étant membres des conseils d'administration ;
- Les associations de développement dont les plus actives sont : l'ADENAT, le COSNAT, l'ASFEB, le TOUBOUSSARI ;
- L'Union communale des Producteurs (UDP)

En plus de cette union, il faut signaler les organisations des artisans par corps de métier que nous développerons dans le chapitre de l'économie, les associations de développement de certains arrondissements et villages, les groupes folkloriques qui animent les villages à la fin des récoltes et dans les cérémonies traditionnelles.

La commune peut s'appuyer sur ces associations de développement pour accroître la participation des populations aux activités de développement, à l'appropriation des divers plans et actions de développement.

### **3.3- Les acteurs du développement de la commune**

La commune est accompagnée dans sa gestion par les services déconcentrés de l'Etat. La poste, la brigade de gendarmerie, le Cerpa (ex CARDER), le centre Communal de santé de santé, le centre de promotion sociale, la circonscription scolaire communale sont les différents services qui représentent l'Etat au niveau de la commune. Mais les concertations entre les diverses structures et la mairie restent faibles. Le CeRPA dont la Direction Générale de l'Atacora Donga est située

au chef lieu de Natitingou, un camp militaire, les services de la scolarisation, les services de la santé, etc.

Le service des impôts est chargé de collecter les taxes locales pour les verser au service du trésor. Comme taxes locales perçues par le service, on peut citer les taxes sur les fonciers bâtis ; les taxes sur les fonciers non bâtis ; les patentes et les licences.

Le service du trésor est chargé de la comptabilité des recettes et des dépenses de la commune. L'insuffisance du personnel et le manque de matériel sont les problèmes que vit le service du trésor..

L'Office des Postes et Télécommunication est chargé de gérer le système de télécommunication et des postes dans les départements de l'Atacora et de la Donga. Le système de télécommunication est basé sur des centraux électro-mécaniques vétustes et saturés d'où la mauvaise qualité des communications. Ce système est géré par un réseau local pour les communications à l'intérieur du chef-lieu de la commune. Hors de la commune, c'est le réseau "faisceaux" (Fax, internet, GSM) qui gère la communication.

Dans les arrondissements de Kotopounga et de Perma, la Télécommunication est assurée par la téléphonie rurale. Le nombre d'abonnés raccordés à la date du 18 octobre 2002 est de 745 (Monographie 2005).

## **IV : SECTEURS SOCIAUX**

### **4.1 Santé et action sociale**

La commune de Natitingou dispose de seize (17) formations sanitaires dont un Centre Hospitalier Départemental, deux (02) dispensaires isolés non fonctionnels et deux (02) formations privées et des centres de santé au niveau arrondissement. Aucune unité villageoise de santé n'est énumérée suivant le rapport de la monographie réalisée en 2005. La même monographie ne rapporte pas les centres de santé privés, ni leur personnel. Le personnel disponible dans les centres publics pour assurer la santé de la population montre qu'il n'y a que six (06) médecins dix (10) sages femmes et dix-huit (18) infirmiers d'Etat pour les 75 000 âmes de la commune (tableau) ; et les six médecins et la plupart des infirmiers d'Etat et Sages femmes se retrouvent à Natitingou. Beaucoup de centres de santé sont alors sans sage femmes et/ou sans infirmier d'Etat. Ces chiffres sont largement en dessous des normes recommandées par l'OMS .

Cette situation ne prend pas en compte le personnel expatrié qui est d'un appui important à l'hôpital de zone.

Beaucoup de centres de santé sont sans infirmier ou sage femme. Dans ces formations, les grandes affections traitées de 1998 à 2001 sont le paludisme, les

infections respiratoires, les affections gastro-duodénales, les maladies diarrhéiques ; et les traumatismes (tableau ).

**Tableau 4:** Pourcentage des grandes affections traitées de 1998 à 2001 dans les formations sanitaires de Natitingou (%)

Années	1998	1999	2000	2001
Affections				
Paludisme	34	33,5	32,5	42,3
Infections respiratoires	14,6	14	15,3	18
Affections gastro duodénales	10	10,8	8,7	9,2
Maladies diarrhéiques	6	3,7	4,2	6,1
Traumatisme	5,8	4,4	5,6	6,05

**Source :** Monographie de 2005.

Les contraintes dans le domaine sanitaire sont l'insuffisance des formations sanitaires et l'insuffisance du personnel soignant. Un grand nombre de ces centres n'a pas de point d'eau. A ces difficultés qui relèvent de l'administration s'ajoutent d'autres qui relèvent des populations qui ne fréquentent pas ces centres et qui sont dus au poids de la tradition et au faible pouvoir d'achat des populations. Le plus grand atout est l'existence d'infrastructures sanitaires dans chaque chef lieu d'arrondissement. Il reste à les mettre en valeur.

Le Centre de Promotion Sociale mène essentiellement trois (03) types d'activité : les activités sociales, les activités médicosociales et les activités promotionnelles de développement.

Dans l'exécution de ses activités sociales, le centre appuie les indigents au niveau des écoles, des hôpitaux et de la prison. Les activités médicosociales consistent à suivre la croissance pondérale des enfants. Au niveau des activités promotionnelles de développement, le programme alimentaire et nutritionnel à base communautaire (en partenariat avec le CRS) ,la formation des filles déscolarisées et les appuis aux groupements féminins et aux groupements mixtes sont les activités menées.

## 4.2- Le secteur de l'éducation et de la formation

### 4.2.1- Education

#### 4.2.1.1- L'enseignement maternel

Toute la commune de Natitingou dispose de huit (08) écoles maternelles dont trois privées bien que chaque arrondissement dispose en moyenne de 8 écoles primaires. Cette situation montre le faible degré d'importance accordé à l'enseignement maternel

#### 4.2.1.2- L'enseignement primaire

Contrairement à l'enseignement maternel, chaque arrondissement dispose en moyenne de 8 écoles. Un total de 76 écoles primaires publiques auxquelles s'ajoutent cinq (05) écoles primaires privées permettent de desservir les populations en matière d'éducation des enfants. En général, la situation de ces écoles en termes d'infrastructures et mobiliers n'est pas reluisante. Très peu d'écoles ont toutes les salles de classes et le mobilier nécessaires aux activités pédagogiques.

Avec l'expression des besoins en salles de classe et en infrastructures, on peut dire que beaucoup reste à faire en matière d'infrastructure scolaire dans la commune. Les besoins en modules de classes représentent exactement la moitié de l'existant et il faut équiper 46 écoles et 4 salles de classes.

L'analyse des taux de scolarisation demande que les investissements en infrastructures au niveau primaire sont encore bien fréquentés. Les taux de scolarisation des hommes excèdent ceux des filles qui ne cessent de croître depuis 1995.

**Tableau 5** : Répartition des écoles Primaires Publiques et besoins en salles de classes et immobiliers par arrondissement

	Arrondissement	Nombre d'écoles	Nombre de classes	Besoins	
				Modules de 3 classes	immobiliers pour n écoles
01	1 <sup>ere</sup> Arrondissement	9	39	2	4*
02	2 <sup>eme</sup> Arrondissement	10	45	3	3
03	Kouaba	8	21	3	6
04	Kouandata	6	22	4	4
05	Perma	10	39	6	8
06	Tchoumi – Tchoumi	6	20	3	5
07	3 <sup>eme</sup> Arrondissement	7	30	3	4
08	4 <sup>eme</sup> Arrondissement	10	31	8	9
09	Kotopounga	10	39	6	7
	<b>Total</b>	<b>76</b>	<b>286</b>	<b>38</b>	<b>46</b>

\* uniquement les classes **Source** : ASSAN AOUDOU, 2005.

**Tableau 6: Evolution des taux de scolarisation de 1995 à 2001**

Année \ Taux	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Masculin	78,26	86,44	83,85	94,06	91,91	96,26	100,62
Féminin	57,12	66,69	64,70	75,82	76,18	79,59	84,46
Moyenne	68,00	76,86	74,56	85,21	84,78	88,17	92,78

**Source** : ASSAN AOUDOU, 2005.

Selon ASSAN AOUDOU et al, (2005) beaucoup d'efforts ont été faits de façon générale à partir de 1995 pour améliorer les conditions de déroulement des activités pédagogiques dans les écoles primaires. Mais force est de constater qu'il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine. Les activités pédagogiques se déroulent encore sous des apatams sans parler des bâtiments en matériaux précaires.

Alors que les effectifs des élèves augmentent dans les écoles, le nombre des enseignants (toutes catégories confondues) a baissé de 1997 à 2001 en passant de 310 à 261. Malgré cela, le rapport élève/maître est de 45. Mais cette moyenne ne traduit pas la réalité des écoles. En ville, les effectifs sont pléthoriques alors qu'en campagne des écoles entières n'ont pas 100 élèves.

**Tableau 7: Point des écoles, classes et effectifs par sexe des élèves du primaire de 1995 à 2001**

Année	Nombre Ecoles	Nombre de classes	Effectifs		
			M	F	T
1994-1995	45	195	4699	3232	7931
1995-1996	46	194	5105	3667	8772
1996-1997	49	202	5224	3797	9021
1997-1998	57	223	6186	4699	10885
1998-1999	64	259	6231	4867	11098
1999-2000	71	297	6727	5241	11968
2000-2001	78	311	7248	5733	12981

**Source** : ASSAN AOUDOU et al, 2005.



**Tableau 8** : Evolution l'effectif des enseignants de 1996- 1997 à 2000-2001

Année scolaire	Enseignants contractuels			Total effectif enseignants		
	H	F	T	H	F	T
1996-1997	72	29	101	200	48	248
1997-1998	111	39	150	247	63	310
1998-1999	89	37	126	218	62	280
1999-2000	78	35	113	215	55	270
2000-2001	78	35	113	207	54	261

**Source** : ASSAN AOUDOU, 2005.

#### ***4.2.1.3 L'enseignement secondaire***

La Commune de Natitingou abrite sept (07) collèges publics et deux (02) établissements privés d'enseignement moyen général et deux collèges publics d'enseignements techniques dont le lycée militaire des jeunes filles qui est à envergure nationale et le lycée des jeunes filles couvre les deux départements de l'Atacora et de la Donga.

De façon globale, les élèves filles représentent 41% des effectifs de l'ensemble des établissements secondaires de Natitingou. Mais ceci ne traduit pas la réalité car le lycée des jeunes filles et le lycée militaire des jeunes filles ne pas fréquentées par les filles de la commune uniquement. Le taux réel est de 35,3%.

Par ailleurs, en passant de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> la proportion des filles est passée de 38,6% à 32,9% ; signe d'une plus grande déperdition des effectifs au niveau des filles au fur et à mesure que l'on monte dans le cursus scolaire (ASSAN AOUDOU, 2005).

Les contraintes à l'éducation et à la formation sont de plusieurs natures : la pauvreté des populations (les enfants n'ont pas le minimum qu va leur permettre de rester à l'école. Des enfants de 7-9 ans passent toute une journée à grignoter un morceau d'igname cuite au feu) , le poids de la tradition surtout en ce qui concerne la scolarisation des filles, l'état délabré des infrastructures qui ne permet pas le déroulement normal des activités pédagogiques, l'insuffisance du nombre d'enseignants qualifiés, l'éloignement des habitations par rapport aux établissements (habitat dispersé), le faible niveau de développement de l'enseignement maternel.

Mais la commune de Natitingou dispose d'atouts non négligeables qui sont le développement des écoles privées ; la mise en service de quelques internats par des

bonnes volontés soutenues par des ONG ; la construction sur le territoire de Natitingou des lycées de jeunes filles et des collèges d'enseignement technique même si cela ne profite pas qu'à la seule commune de Natitingou ; La mobilisation de la population à prendre en charge le secteur de l'éducation par la construction des modules de classes, l'ouverture des écoles (officieuses), le recrutement des répétiteurs et vacataires.

**Tableau 9:** Point des infrastructures et enseignants des collèges d'enseignement général

Etablissement	Infrastructures			Mobiliers		Enseignant		
	Dur	Banco	Latrines	PE	PA	H	F	T
<b>CEG1 Natitingou</b>	38	0	18	2927	2059	58	2	60
<b>Lycée des jeunes filles</b>	9	0	4	330	330	12	2	14
<b>Lycée Militaire</b>	2	0	4	19	38	6	0	6
<b>CEG 2 Natitingou</b>	10	0	0	513	513	15	0	15
<b>CEG Perma</b>	11	0	1	384	384	10	1	11
<b>Collège St Augustin</b>	10	0	6	305	305	9	0	9
<b>Collège le SION</b>	3	0	8	66	69	4	0	4

PE = Nombre de places à écrire ; PA = Nombre de place à assise. **Source** : ASSAN AOUDOU, 2005.

#### **4.2.2- Formation technique et alphabétisation :**

Nous parlerons ici de la formation dans les écoles techniques (CET et CETA) et l'alphabétisation.

##### **4.2.2 1- La formation au Collège d'Enseignement Technique (CET)**

Ouvert depuis 1989, ce collège forme les enfants dans les domaines de la mécanique générale, du génie civil et de la menuiserie. Depuis sa création l'effectif des élèves n'a cessé de croître alors que l'effectif des enseignants permanents fluctue et s'est stabilisé à 11 depuis 2001-2002 (tableau).

**Tableau 10** : Evolution des effectifs de 1989-1990 à 2001-2002

Année Scolaire	Effectifs des élèves	Effectifs des enseignants		Observations
		Total	Permanent	
1989-1990	20	5	5	Informations non disponibles sur l'effectif des filles
1990-1991	17	7	5	
1991-1992	14	9	5	
1992-1993	40	4	0	
1993-1994	107	8	2	
1994-1995	161	13	4	
1995-1996	190	4	4	
1996-1997	187	22	6	
1997-1998	185	22	6	
1998-1999	209	12	7	
1999-2000	233	21	6	15 filles élèves
2000-2001	212	25	11	12 filles élèves
2001-2002	236	27	11	13 filles élèves

**Source** : ASSAN AOU DOU, 2005.

Les difficultés majeures que rencontre ce collège sont le manque de crédit de fonctionnement (l'établissement ne tourne que sur les contributions et les bourses des élèves), l'inexistence de personnel de soutien (manque d'agent d'entretien, de gardien, de dactylographe) l'inexistence d'un fonds pour les réparations et le renouvellement du petit matériel, la voie d'accès et les moyens de communication (téléphone et fax) impraticables et difficiles, l'inexistence d'une politique de renouvellement des matériels, le manque d'une politique d'incitation des filles à leur propre auto emploi.

### ***2.2.2- La formation au Collège d'Enseignement Technique Agricole (CETA)***

Cet établissement a ouvert ses portes en 1998 pour former des exploitants agricoles en 4 ans. L'évolution des effectifs enseignants, ici encore, n'a cessé de chuter pour se stabiliser à 7 depuis 2001 alors que celle des élèves ne cesse de croître (tableau).

Ce jeune établissement est confronté à d'énormes difficultés dont l'inexistence de dortoirs pour les filles, l'insuffisance des salles de classe et de conférence, le manque de bâtiment d'élevage, l'inexistence d'infrastructures de divertissement ; le domaine d'exploitation agricole presque inculte (caillouteux), l'inexistence d'atelier de transformation, la documentation insuffisante, le manque de salles pour entreposer

les matériels et outils, l'insuffisance des outils et matériel informatiques et didactiques, l'insuffisance des logements administratifs, l'inexistence de salle de repos pour les professeurs et de poste de vente le l'inexistence d'unités de production.

Malgré ces longs chapelets de problèmes, ces deux collèges d'enseignement technique constituent des atouts majeurs pour la commune. Ce sont des opportunités importantes pour la formation des ouvriers spécialisés qui ont un rôle primordial à jouer dans le développement économique de Natitingou.

**Tableau 11:** Evolution des effectifs du CETA de Natitingou de 1998 à 2002

Année	Effectif élèves			Effectif enseignants
	H	F	T	
1998	39	4	43	12
1999	80	12	92	12
2000	119	22	141	9
2001	159	26	185	7
2002	162	26	188	7

**Source :** ASSAN AOUDOU, 2005.

#### **4.2.2. 3- L'alphabétisation :**

De 1998 à 2002, 65 centres d'alphabétisation ont été ouverts dans la commune de Natitingou. Les langues dans lesquelles l'alphabétisation se déroule sont le Waama et le Ditamari. Le nombre de centres ouverts en 2000-2001 a fortement baissé à cause des difficultés d'ordre matériel.

Il faut remarquer le fort taux de participation des femmes à l'inscription (30%, 36% et 33% de 1998-1999 à 2000-2001). Mais finalement, elles ne passent pas les examens et abandonnent en cours de route pour des raisons diverses. Il se pose là un problème de fond, la pesanteur sociologique qui maintient la femme à la maison, ensevelie dans les travaux ménagers et de reproduction alors que l'homme peut sortir, aller s'instruire et se former.

Malgré le poids de la tradition, l'alphabétisation est un élément d'épanouissement et de développement des villages. Une unité économique ne peut pas être gérée par l'oralité. Avec la multiplication des organisations paysannes, l'alphabétisation devient incontournable si l'on veut réellement un apport de celles-ci (OP) dans le processus de développement.

Avec la décentralisation, chaque communauté doit avoir son programme de développement à gérer. D'où la nécessité de pouvoir déchiffrer le langage dans lequel ce programme est écrit (en français ou en langue nationale).

Mais les difficultés sont d'ordre financier secoue sérieusement le système d'alphabétisation malgré la prise en charge des maîtres alphabétiseurs par la communauté (manque de carburant pour le suivi, manque ou l'insuffisance de matériels didactiques).

### **4.3 Arts, culture, sports et loisirs**

La commune dispose de plusieurs sites dont la bibliothèque, les terrains de sports, la maison des jeunes, etc.

La bibliothèque est ouverte en 1975 et est actuellement dans l'enceinte du musée, dans un vieux bâtiment colonial. Elle est structurée en deux catégories : une bibliothèque pour les adultes assez fréquentée et une bibliothèque pour les enfants dont la fréquentation n'est effective que pendant les vacances. La bibliothèque est ravitaillée en livres par l'Ambassade de France à travers le Centre Culturel français et la bibliothèque nationale de Porto-Novo. Actuellement trois (03) personnes assurent la fonctionnalité de la bibliothèque. L'insuffisance du personnel, le manque de local et le gel du concours professionnel constituent les problèmes majeurs rencontrés.

Il existe un centre culturel qui, actuellement, n'est plus fonctionnel mais gardé comme patrimoine culturel.

Le musée est mis en fonction en 1991 dans un vieux bâtiment colonial, ancien bâtiment ayant abrité les bureaux de la Préfecture. Il est visité aussi bien par les autochtones que par les étrangers (de toutes les autres nationalités) qui sont les plus nombreux. Le prix d'entrée est de 500 FCFA pour les autochtones et 1.000 FCFA pour les étrangers qui y viennent pour voir les objets rituels ou anciens exposés et pour acheter de livres. Les difficultés signalées sont le manque de local et l'insuffisance du personnel qui ne compte que trois (03) personnes à savoir le conservateur, son adjoint et le guide au lieu de 06 personnes requises.

La commune compte une multitude d'infrastructures sportives au nombre desquelles on peut compter :

#### **- au chef-lieu de la commune**

- un stade municipal omnisports de 105 m\*68 m, doté d'une tribune, des aires de jeux (athlétisme, volley-ball, foot-ball, hand-ball) et d'un hôtel des sportifs pouvant abriter environ quatre vingt sportifs avec une salle de réfectoire
- des terrains annexes (camp militaire, quartier Tchirimina, CET, CEG1, ENI et CETA déjà délimités mais non encore aménagés)

## - au niveau des arrondissements

- les terrains de Kouaba, Perma et Kotopounga.

La maison des jeunes est construite en 2000 dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement au chef-lieu de la commune. Elle dispose d'une salle de 600 places assises qui sert de salle de conférence, de réunion, de théâtre et d'exposition d'arts. Ce centre dispose également d'une bibliothèque de 2.000 livres, d'une buvette, des coulisses et une salle de concertation.

La maison des jeunes disposent actuellement de trois cents (300) chaises et Il y est prévu la construction d'infrastructures sportives.

## V: ACTIVITES ECONOMIQUES

### 5.1 Agriculture

Bien qu'étant une circonscription urbaine, la commune de Natitingou ne s'intéresse pas moins à l'agriculture. En effet, sur les 9 arrondissements constituant la commune, 6 sont entièrement ruraux et deux autres composés de quartiers de ville et de villages. Des données du RGPH de 1992, un total de 9.755 des 10.502 ménages sont des exploitants agricoles (INSAE, 1992). Dans ce paragraphe nous examinerons la disponibilité et la qualité des principaux facteurs et leur accessibilité avant d'aborder l'évolution des principales productions dans la commune pour ensuite discuter des problèmes rencontrés dans ce secteur.

#### 5.1.1 Les ressources productives

- la terre

Les terres rencontrées dans la commune sont des terres ferrugineuses mélangées aux cailloux qui les rendent difficiles à travailler.. Mais le système des billons et buttes longtemps parallèle aux pentes ont tôt fait de dégrader ces terres à fertilité déjà faibles.. Avec la production cotonnière, la production de l'igname et le système cultural ont reçu un coup. Cette agriculture très itinérante dans une zone assez vallonnée, a fait décliné la fertilité des terres au fil des années. Le principal mode d'accès à la terre est l'héritage, le don se rencontre encore dans cette région. Par ailleurs la faible densité de la population fait que les terres agricoles disponibles sont de 15ha/tête.

L'existence de bas-fonds couplée d'une longue pratique de maraîchage garantissent une production de légumes frais tout au long de l'année. La commune en gagnerait en permettant l'aménagement des bas-fonds exploités mais aménagés de façon traditionnelle.

- la main d'œuvre

La formation reçue par cette main d'œuvre est sur l'état et est surtout celle transmise de père en fils à laquelle s'ajoutent les reliques des enseignements reçus de l'encadrement des structures de l'Etat (le Cerpa, les projets) et de certaines ONG ces dernières années. Il en résulte une faible productivité de la main d'œuvre et ceci s'accroît avec la perte des fertilités des terres. Ceci fait que cette activité repousse la plupart des jeunes qui désertent la commune surtout ses sols difficiles à travailler pour les centres urbains (Natitingou, Djougou, Parakou). Malgré cette contre performance l'agriculture occupe près de 48% des actifs de la commune (ASSAN AOUDOU et al, 2005)

- Les équipements et les intrants

Les principaux équipements agricoles sont encore la houe, le coupe-coupe et la daba. La culture attelée y est introduite et on dénote en fin 2001 42 paires de boeufs, 20 butteurs et 20 charrettes (tableau). Il est à noter que cette technique n'est pas encore généralisée et il existe des villages qui n'en ont pas encore. Le nombre des étables oscille et est en baisse. Les investissements sont insignifiants pour propulser l'agriculture.

Les intrants facilement accessibles sont ceux du coton. Les semences sont distribuées gratuitement aux producteurs alors que les insecticides et les engrais sont des crédits en nature remboursés au cours de la commercialisation. Les autres cultures vivrières et de rente sont sans appui tangible mais bénéficient des notions reçues de la production du coton (le labour, les engrais détournés, les rotations culturales etc.) et des appuis des ONG et des projets intervenant dans la commune.

- le système cultural

Le système de production dans cette commune est la culture itinérante. L'igname est en tête de rotation avec les buttes en bas de pente et les paysans se déplacent d'une aire à l'autre lorsqu'ils constatent la chute de fertilité de la première. Les champs sont autour des habitations. L'organisation des producteurs du niveau village au niveau communal constitue un atout certain pour cette agriculture surtout pour l'approvisionnement en intrants et équipements et pour la commercialisation des produits.

**Tableau 12 : Point du matériel fonctionnel de culture attelée**

Matériels Campagne	Paires bœufs	Charrue	Butteur	Charrette	Canadien	Etable simple
1992-1993	24	31	19	13	5	-
1993-1994	24	31	19	13	5	-
1994-1995	3	3	3	2	3	10
1995-1996	27	27	10	15	3	10
1996-1997	27	27	10	15	3	12
1997-1998	30	30	13	1	5	15
1998-1999	30	30	13	1	5	-
1999-2000	-	-	-	-	-	-
2000-2001	42	42	18	20	8	-
2001-2002	42	45	20	20	10	6

- Les sources de financement

Le grand mal de l'agriculture béninoise reste l'accès et le financement des producteurs. Selon les données de la CLCAM, le montant des crédits octroyés en 2001 était de plus de 173 800 000 en fin septembre. Après la révision des critères de sélection des crédits, le montant de crédit accordé a chuté avant de reprendre à progresser. Cette révision des conditions a amélioré le taux de recouvrement qui est passé de 70% en 1999-2000 à 98% en 2001-2002.

### 5.1.2 Les productions agricoles

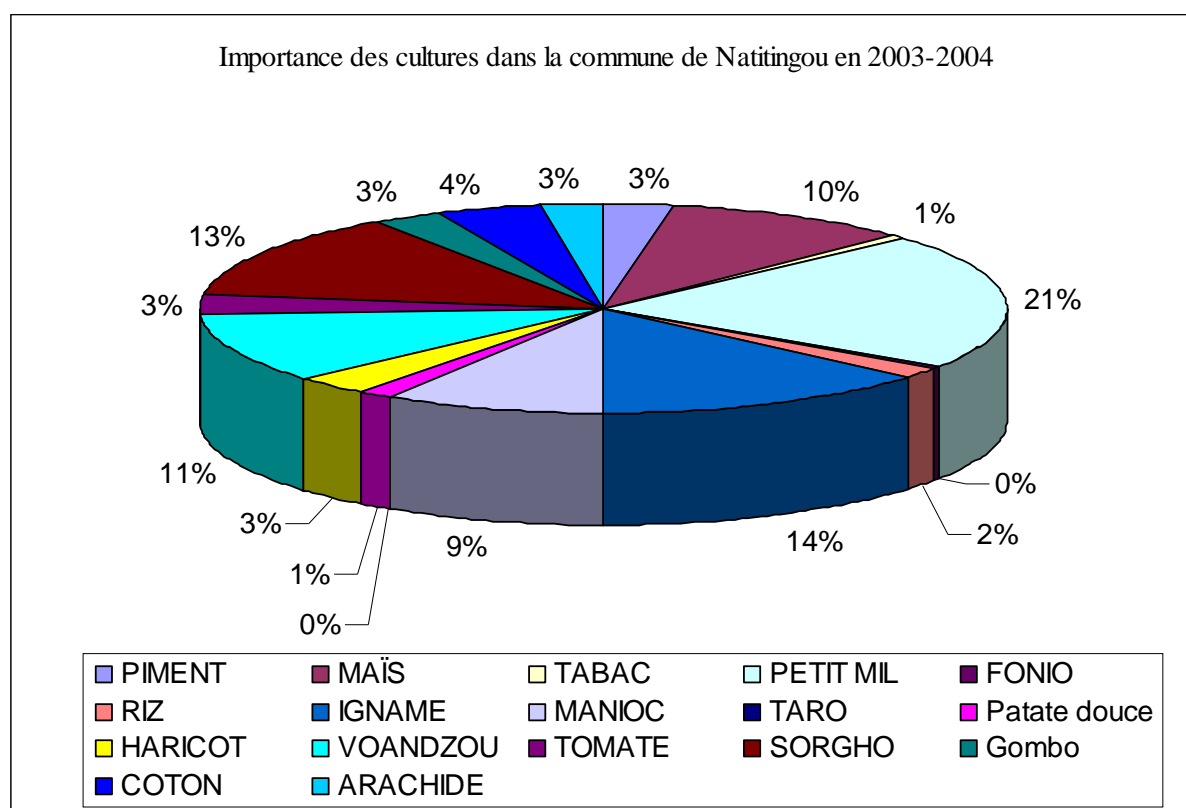
Du point de vue de la superficie, les principales cultures de la commune sont le petit mil (21%), l'igname (14%), le sorgho (13%), le voandzou (11%), le maïs (10%), le manioc (9%) le coton (4%), l'arachide (3%) la tomate (3%) , le gombo (3%) , le piment (3%) et le haricot (3%) et d'autres cultures (la patate douce) (Figure 1). C'est une commune où les céréales et le manioc fait une percée fulgurante. Le voandzou est surtout produit par les femmes qui occupent les terres moins fertiles.

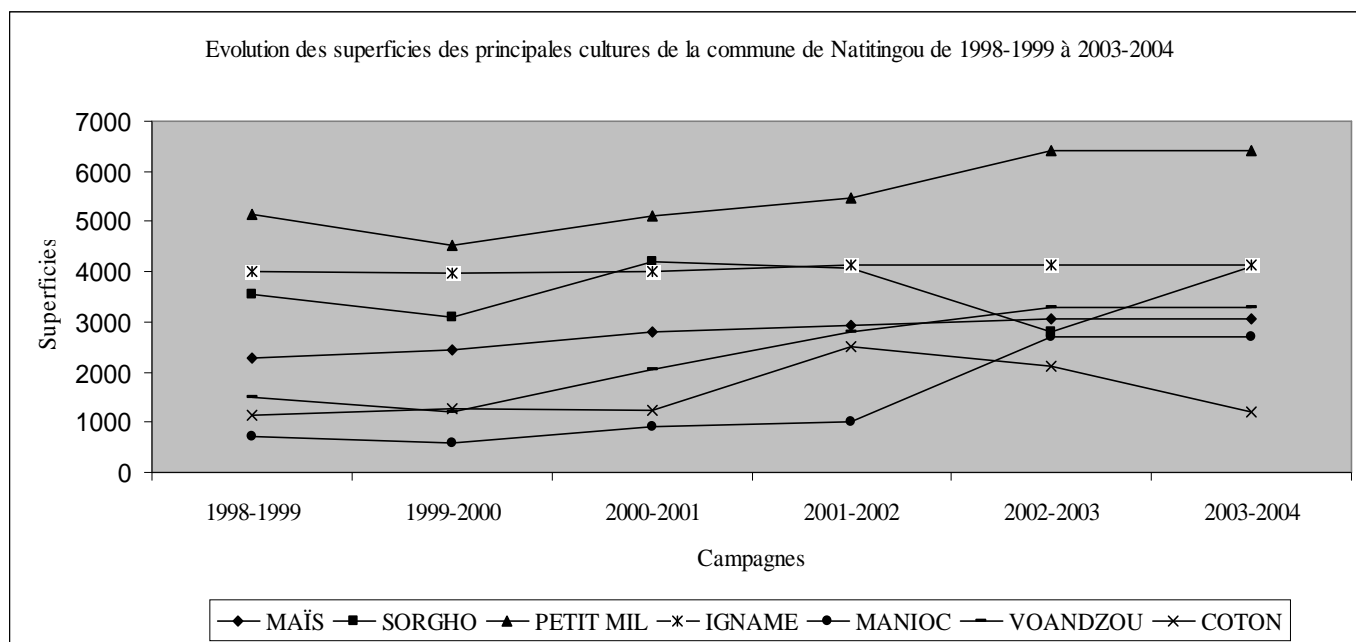
L'évolution des superficies de ces spéculations montre que le petit mil est la principale culture de la commune et sa superficie bien que supérieure à celle des autres a connu une croissance de 1999 2000 pour se stabiliser en 2003 2004. Elle est suivie de l'igname qui a une ses superficies relativement stables (pente trop faible). Par contre le sorgho a vu ses superficies évoluer en dents de scie. Le maïs, culture qui perce dans le milieu a ses superficies croître faiblement mais légèrement



supérieure à celle de l'igname. Le voandzou dont les superficies ont connu une forte croissance depuis 1999-2000 et se sont stabilisées depuis 2002-2003 est surtout pratiqué par les femmes sur les terres peu fertiles. Le coton qui est aussi une culture de rente comme le voandzou mais plus pratiquée par les hommes a superficies qui ont atteint leur maximum en 2002-2003 et sont en chute vertigineuse depuis cette année. Les superficies du manioc relativement constantes jusqu'en 2000-2001 ont connue une forte croissance et se stabilisent autour des 2700 ha.

Figure : Importance des cultures pratiquées dans la commune de Natitingou en 2003-2004





Les superficies des différentes cultures ont augmenté plus rapidement pour la plupart des cultures que leurs rendements. Ceci traduit la faible intensification et l'insuffisance de l'investissement dans l'agriculture. Les plus importantes productions ont évolué en dents de scie de 1998 à 2004 (annexe 1).

La culture du maïs a sa superficie qui a augmenté en moyenne de 6,065% pendant que les rendements et les productions ont cru respectivement de 3,18% et 9,66%. Les taux de croissance des superficies bien que positifs, ont diminué au cours de la période. Les rendements et les productions ont évolué en dents de scie. D'un niveau moyen de 3630ha en moyenne, les superficies du sorgho, ont évolué en dents de scie pendant la période et au taux moyen annuel de 5,9%. Les rendements et les productions du sorgho ont alternativement diminué et augmenté et une croissance moyenne annuelle respective de 5,9% et 7,84% car les augmentations étaient plus importantes que les chutes. Le petit mil a sa superficie qui, après la chute de près de 11% en deuxième année, a connu des augmentations tout au long de la période. Sa superficie de 5500 ha en moyenne a connu un taux d'accroissement moyen annuel de 5,03%. Les productions du petit mil ont évolué en dents de scie et connu un accroissement moyen annuel de 7,99%.

L'igname a ses superficies qui ont baissé en deuxième année et ont connu le reste de la période des taux de croissance positifs. Leur croissance moyenne annuelle faible de 0,72% a permis d'avoir une superficie moyenne de 4060ha environ. Les rendements et les productions de l'igname ont beaucoup chuté en deuxième et dernière années de la période. Les taux de croissance positifs les autres années de ces deux paramètres au cours de la période permettent de dire que pendant la période, les rendements et productions de l'igname ont cru de 1,14% et 2,2% l'an respectivement. La production de l'igname de la commune atteint en moyenne les 49000 tonnes avec un rendement moyen de 12 tonnes environ.

Les superficies et productions du manioc ont connu les mêmes évolutions avec des fortes croissances en 2002-2003 et des taux de croissance les autres années positifs. Ainsi les taux de croissance moyens annuels respectifs des deux paramètres au cours de la période ont excédé les 43% et 58%. Les rendements ont évolué en dents de scie en début de la période et ont, les trois dernières années, des taux de croissance positifs. Les superficies moyennes du manioc de la commune au cours de la période sont de 1430 ha alors que les rendements moyens sont de 11120 kg/ha les productions moyennes de la commune excèdent les 17200 tonnes.

La superficie de la patate douce, très réduite (250 ha en moyenne) par rapport aux autres racines et tubercules, a connu des taux croissance analogues à ceux de sa production au cours de la période. Mais les croissances des rendements ne sont très fortes qu'en 2001/2002. Les superficies, rendements et productions de patate douce ont augmenté aux taux moyens annuels respectifs de 40,2%, 8,5% et 58,25%.

Le voandzou a ses superficies qui ont chuté en deuxième année et augmenté les autres années. Les rendements et productions de voandzou ont connu les mêmes évolutions avec de fortes croissances en deuxième années et des chutes par la suite. Ces hausses ont dominé les légères baisses et les taux de croissance moyens annuels respectifs des rendements et des productions de voandzou sont de 51% et 48,8%. La tomate a ses superficies qui ont baissé en deuxième année et croître par la suite. Les accroissements ont dominé et le taux de croissance annuel moyen est de 23,%. Les rendements ont connu des chutes importantes en début de période que les hausses ultérieures n'ont pas pu compensé. Ainsi les rendements de la tomate ont baissé de 5,98% l'an. Les accroissements de la production l'ont emporté sur les chutes au cours de la période et ils sont en moyenne de 17,36%.

Le coton, a ses superficies qui ont connu des hausses en début de période pour atteindre un maximum en 2001-2002 avant d'amorcer leur chute depuis cette année. Les hausses ayant dominé, on trouve que les superficies de coton ont augmenté de 11% dans la commune au cours de la période. Les rendements ont connu au cours de la période des chutes si bien que les rendements du coton dans la commune ont chuté en moyenne de 2,7% l'an. Les productions de coton ont évolué en dents de scie les deux premières années avant de croître le reste du temps.

L'arachide a ses superficies qui ont connu un grand accroissement en 2000-2001 que les petites chutes ultérieures et antérieures n'ont pas compensé et le taux de croissance moyen des superficie de l'arachide sont de 3,12%. Les rendements et les productions ont évolué en zigzag. Les productions ont un niveau moyen de 822 tonnes et un taux de croissance moyen annuel de 10,27% alors que les rendements sont de 1067 kg/ha avec un taux de croissance annuel moyen de 6,13%

Dans cette commune les principales cultures sont alors les céréales et les tubercules suivies des légumineuses car l'agriculture est essentiellement de subsistance. Les cultures de tomate, de gombo, de voandzou, de coton constituent les sources de

revenu des populations rurales. Mais en somme le bilan vivrier de la commune est négatif et la commune importe le déficit des communes environnantes

### 5.1.3 *Les organisations paysannes*

En plus des associations à but non lucratif, la commune compte des regroupements ou associations à but lucratif dont l'union Communale des Producteurs (UCP) antérieurement appelée Union sous préfectorale des producteurs (USPP). Tous les arrondissements de la commune y sont représentés par un ou deux groupements au moins (ASSAN AOUDOU et al ,2005).

Créée en 1996 elle a pour mission l'amélioration du niveau de vie des groupements membres de l'union. Ses activités se résument à l'encadrement des producteurs membres de l'union ; encadrement qu'elle mène à travers essentiellement :

- Les conseils sur les productions aussi bien de vivrières que cotonnière (la priorité va à la production cotonnière),
- La commande et le suivi de la mise en place des intrants,
- Le suivi de la commercialisation du coton graine,
- Les formations.

L'union fonctionne essentiellement sur les prestations de service à savoir :

- La mise en place des intrants pour laquelle elle perçoit 2,5 FCFA / kg d'engrais et 5 FCFA/ litre d'insecticide,
- La commercialisation du coton graine qui lui rapporte 2.875 FCFA / tonne de coton vendu,

Par ailleurs, elle tire ses ressources des cotisations de producteurs soit 1 FCFA / kg de coton vendu, des droits d'adhésion (2.000 FCFA) et des parts sociales (10.000 FCFA) qu'elle perçoit sur les nouveaux producteurs qui veulent intégrer l'union.

Son budget est surtout basé sur la production cotonnière. En 2001, ce budget est de seize millions trois cent trente neuf mille neuf cent quarante un (16.339.941) FCFA contre quinze millions trois cent quinze mille quatre vingt (15.315.080) FCFA en 2000.

Les difficultés signalées ont trait à

- la mobilisation des ressources (non paiement ou paiement partiel des prestations, réticence au paiement des cotisations) ce qui entraîne les difficultés de fonctionnement de l'union ;
- l'approvisionnement en intrants moins chers à mettre à la disposition des producteurs

- au manque de moyen de déplacement pour l'évacuation du coton graine commercialisé, ce qui occasionne du coton non évacué ;
- au manque de crédit intrants pour les vivriers.

Avec tous les problèmes actuels de la filière coton et face à la décentralisation, des réflexions sont en cours au niveau de l'union pour la promotion d'autres filières agricoles.

Sur les soixante quinze (75) organisations paysannes existant dans la commune, seize (16) sont des groupements de femmes soit 21% du total des OP. Ceci dénote d'une prise de conscience non négligeable des femmes par rapport à la nécessité de "se regrouper pour être plus fort".

#### *5.1.4 L'écoulement et les marchés d'écoulement*

Le système de commercialisation de ces spéculations n'est pas organisé mis à part celui du coton. Les productions très atomisées et l'inefficacité des organisations font que les paysans sont contraints de brader leurs productions car ils ne sont que des preneurs des prix dans les marchés. Les échanges économiques s'effectuent à travers les six (06) principaux marchés (là où les percepteurs de la commune interviennent) que sont les marchés de Natitingou ville, de Kouaba, de Perma, de Takonta dans l'arrondissement de Tchoumi-Tchoumi, de Yarikou et de Kotopounga dans l'arrondissement de Kotopounga.

Selon ASSAN AOUDOU et al (2005), il existe une seule structure organisée dans l'achat et la commercialisation des produits agricoles nommée Groupement des Commerçants des Produits Vivriers (GCPV) ayant 65 membres dont 6 hommes. Elle est dirigée par un bureau de 16 membres. Le bilan céréalier de la commune étant négatif, la commune importe des vivres des communes de Matéri, Tanguiéta, Copargo, Boucoumbé, Kouandé Cobly, Kérou, etc. Quelques boutiques de produits manufacturés font office de supermarchés au chef-lieu de la commune qui compte un nombre important de buvettes (une cinquantaine), de dépôts des produits de la SOBEBRA (une dizaine), de trois (03) pharmacies (1 privée, 1 publique et 1 catholique), de quatre (04) dépôts de produits pharmaceutiques (1 privé et 3 catholiques), de cabarets de bière locale (une centaine), et de gargoteries. Les arrondissements disposent également d'un nombre non négligeable de cabarets de bière locale qui s'animent surtout les jours de marché.

### 5.1.5 Les revenus agricoles

Selon les données du PNUD/INSAE (2000), le revenu net de l'ensemble des ménages ruraux du département s'élève à 75490 F. L'essentiel des revenus des ménages ruraux provient de l'agriculture et des activités non agricoles. Les transferts reçus en nature ou en argent complètent ces derniers. Les revenus des non pauvres représentent plus du triple de revenu des pauvres.

Tableau 13: Revenu net trimestriel (en valeur nominale) par ménage et en équivalent-adulte dans le département de l'Atacora

Atacora	Mars-Mai 99	Juin-Août 99	Sept-Nov 99	Déc 99-Fév 00	Mars99-Fév00
Non-pauvre	21697	10526	14864	58208	105295
Pauvre	10800	2724	4163	15289	32975
Ensemble	19395	6942	7964	41189	75490

Source : ECVR2, 1999/2000

L'analyse des revenus suivant leurs sources montre que plus de 80% de ces revenus proviennent des activités agricoles, 15,92% des revenus non agricoles, 3,52% des transferts en nature ou en argent reçues (Tableau 14)

Tableau 14: Principales sources de revenus trimestriels par membre de ménage dans le département de l'atacora

	Mars-Mai 99		Juin-Août 99		Sept-Nov 99		Déc 99-Fév 00		Mars 99-Fév 00	
	Revenu	%	Revenu	%	Revenu	%	Revenu	%	Revenu	%
Revenus agricoles	14842	76.52	3656	52.67	5450	68.43	36753	89.23	60700	80.41
Revenus activités non agricoles	3412	17.59	2683	38.66	2124	26.67	3796	9.22	12015	15.92
Revenus de propriétés	55	.29	99	1.43	63	.79	-79	-.19	139	.18
Revenus salariaux	-30	-.16	13	.18	-2	-.03			-20	-.03
Transferts reçus en nature ou en argent	1116	5.76	490	7.06	330	4.15	719	1.75	2656	3.52
TOTAL	19395	100.00	6942	100.00	7964	100.00	41189	100.00	75490	100.00

Source : ECVR2, 1999/2000

En considérant les détails selon la nature des revenus, on se rend compte que pour l'ensemble des ménages, 49% des revenus agricoles proviennent des cultures de rente. Les cultures vivrières et les activités de chasse mises ensemble avec l'élevage complètent les revenus dans une proportion 50% environ. Dans le groupe des activités non agricoles, les activités telles que la transformation des produits agricoles et oléagineux, le commerce et les activités artisanales renforcent les revenus nets des ménages surtout entre la période d'après l'installation des cultures jusqu'à la veille des récoltes.

**Tableau 15** : Niveau et sources des revenus trimestriels par membre de ménage dans le département de l'atacora

	Mars-Mai 99		Juin-Août 99		Sept-Nov 99		Déc 99-Fév 00		Mars 99-Fév 00	
	Revenu	%	Revenu	%	Revenu	%	Revenu	%	Revenu	%
Revenus agricoles										
Revenus cultures de rente	11137	57.42	2292	33.02	508	6.38	16102	39.09	30039	49.49
Revenus cultures vivrières	2771	14.29	629	9.06	3979	49.96	4337	10.53	11716	19.30
Revenus de l'élevage, pêche et chasse	934	4.82	735	10.58	963	12.09	16313	39.61	18945	31.21
TOTAL	14842	76.52	3656	52.67	5450	68.43	36753	89.23	60700	100.00
Revenus activités non agricoles										
Revenu non agricole	1905	9.82	847	12.20	1256	15.77	1801	4.37	5809	48.35
Autre	1507	7.77	1837	26.46	868	10.89	1995	4.84	6206	51.65
TOTAL	3412	17.59	2683	38.66	2124	26.67	3796	9.22	12015	100.00
Revenus de propriétés										
Revenus de propriétés	55	.29	99	1.43	63	.79	-79	-.19	139	100.00
TOTAL	55	.29	99	1.43	63	.79	-79	-.19	139	100.00
Revenus salariaux										
Revenus salariaux	-30	-.16	13	.18	-2	-.03			-20	100.00
TOTAL	-30	-.16	13	.18	-2	-.03			-20	100.00
Transferts reçus en nature ou en argent										
Transferts publics	457	2.36	87	1.25	137	1.72	178	.43	859	32.33
Transferts privés	659	3.40	403	5.81	193	2.43	542	1.32	1797	67.67
TOTAL	1116	5.76	490	7.06	330	4.15	719	1.75	2656	100.00

Source INSAE/PNUD, 1999/2000

La distinction entre les pauvres et les non pauvres s'explique par le fait que les pauvres s'adonnent plus aux cultures de rente et utilisent leur revenu pour acquérir les vivriers à des moments où ceux-ci coûtent très chers. Les revenus des non pauvres provient surtout des cultures vivrières.

De l'analyse du système de génération des revenus en milieu rural notamment dans l'Atacora, on note la prédominance de l'agriculture avec peu de chance de varier les activités économiques. Or, celle-ci étant tributaire des conjonctures climatiques met les ménages ruraux dans des situations essentiellement précaires.

### ***5.1.6 Atouts et contraintes de l'agriculture***

Les principaux problèmes qui minent le développement agricole au niveau de la commune sont donc la baisse de la fertilité des sols, l'enclavement de certaines zones de forte production, la nature concrétionnée des sols, l'insuffisance de l'encadrement technique ; la non disponibilité des intrants pour les cultures vivrières, la destruction du couvert végétal du fait des techniques culturales utilisées, les aléas climatiques, l'analphabétisme, la non maîtrise de l'eau et le peu de dynamisme des organisations paysannes.

Mais les associations des producteurs à divers niveaux, le libéralisme économique, l'organisation des commerçants et les potentialités naturelles permettent de dire que dans cette commune, certaines cultures pourront exprimer leurs potentialités latentes si ces contraintes sont surmontées.

## **5.2 La production animale**

### *5.2.1 Les facteurs de production*

De vastes aires de pâturage existent dans la commune de Natitingou, surtout les flancs des différents versants sont propices au gros bétail. Mais le gros bétail très moins développé, est conduit par les peuhls qui sont des sédentaires (en effectif réduit et avec un cheptel faible) et des transhumants qui viennent du nord du pays et des pays limitrophes en saison sèche (avec la grande partie du cheptel du gros bétail). Des retenues d'eau insuffisantes limitent l'exploitation de ces potentialités naturelles. L'encadrement technique de ces peuples éleveurs porte essentiellement sur les soins aux bêtes et non sur les techniques de conduite pouvant sédentariser l'élevage. De nos jours le personnel de la santé animale fait cruellement défaut malgré l'installation des officines vétérinaires privées.

Le gros bétail est très peu développé dans la commune de Natitingou comparativement aux autres communes environnantes comme Kouandé, Copargo, etc. Mais le petit élevage préoccupe la grande majorité des ménages de la commune. Tout ménage dispose au moins une tête d'ovins ou de caprins et la



volaille se retrouve dans tous les ménages. Aucune organisation n'existe pour les diverses espèces ni au niveau des éleveurs, ni au niveau des commerçants. Les diverses institutions de micro finance évitent encore le crédit élevage et ceci en constitue un des principaux freins à cette activité.

### 5.2.2 *Espèces élevées, Cheptel, marchés d'écoulement et revenus*

La production animale est dominée par les petits ruminants, la volaille, les caprins et les porcins. L'élevage est encore de type traditionnel. Le cheptel est livré à lui-même sans enclos.

Les espèces élevées sont des races locales adaptées au milieu. Les activités d'élevage concernent les deux sexes avec une répartition nette des opérations ; l'élevage bovin est réservé aux hommes peulhs tandis que la porciculture est l'affaire de toute ethnie surtout les femmes. Les deux sexes pratiquent l'aviculture avec une prédominance des hommes. Le nombre de volailles augmente sensiblement alors que pour les autres espèces, la tendance est à la stagnation voire même à la réduction. (tableau)

La chasse n'est qu'une activité sporadique et de distraction. Elle est se fait à la battue entre février et mars et occasionne de nombreux dégâts sur l'environnement par les feux tardifs que les chasseurs allument.

La commercialisation des bêtes n'est pas organisée à l'instar des productions végétales. La boucherie et l'abattoir de Natitingou s'approvisionnent dans les autres communes telles Toucountouna, Matéri (dans le marché de kolokondé) à Djougou. La création d'un marché de bétail et l'organisation des éleveurs pourront donner un souffle à ce secteur dans le développement de l' 'économie locale.

L'apiculture constitue l'élevage non conventionnel assez développé dans la commune et elle constitue la source de revenus de bon nombre de ménages.

L'élevage concourt faiblement au revenu des populations de cette commune (Tableau 14). Mais le fait qu'elle constitue une forme d'épargne du patrimoine des ménages ruraux, l'estimation de sa part dans le revenu est souvent difficile.

**Tableau 16** : Evolution du cheptel par espèce

<b>Espèces</b> <b>Années</b>	<b>Bovin</b>	<b>Ovins</b>	<b>Caprins</b>	<b>Porcins</b>	<b>Volaille</b>
1992-1993	5.342	3.071	16.462	6.837	63.710
1993-1994	5.342	3.071	16.462	6.837	63.710
1994-1995	4.710	3.125	15.475	6.953	63.815
1995-1996	4.710	3.125	15.475	6.963	63.815
1996-1997	4.710	3.125	15.475	6.953	63.815
1997-1998	5.000	3.500	17.000	7.500	64.000
1998-1999	5.000	3.500	17.000	9.393	86.541
1999-2000	4.710	5.670	13.500	5.450	104.350
2000-2001	4.710	5.670	13.500	5.450	104.350
2001-2002	4.710	5.670	13.500	5.450	104.350

Source :ASSAN et al 2005

### 5.2.3 *Atouts et contraintes*

Les problèmes majeurs auxquels est confronté ce secteur sont l'accès difficile aux soins vétérinaires, la forte prévalence des épizooties (peste porcine la pseudo-peste aviaire), le manque de financement, la divagation des animaux, l'inorganisation des éleveurs, la faible couverture vaccinale, le mode archaïque de conduite des bêtes, l'insuffisance de points d'eau et de pâturage pour le bétail

Le développement de l'élevage étant axé sur l'élevage des animaux à cycle court que sont la volaille, les petits ruminants et les porcins, un accent particulier devra être mis sur la prévention de ces espèces contre respectivement la pseudo-peste aviaire, la peste des petits ruminants et la peste porcine africaine. Ces affections constituent un véritable goulot d'étranglement pour le développement de l'élevage.

Mais l'attachement des populations au petit élevage constitue un atout majeur de ce secteur. Les aménagements des grandes prairies de la commune pourront relancer l'élevage du gros bétail.

### 5.3 La pêche

La pêche quant à elle, est quasi inexistante étant donné que les cours d'eau sont saisonniers. Les activités de pêche dans la retenue d'eau de Perma ne sont pas significatives ; présentement, le barrage est totalement envasé.

### 5.4 La transformation et l'industrie

Il sera question ici de l'industrie, des transformations et de l'exploitation des mines et carrières de la commune. La commune de Natitingou abrite plusieurs industries de transformation que sont :

- Deux (02) centrales hydro-électriques fonctionnelles
- Deux (02) boulangeries modernes fonctionnelles
- Une multitude de boulangeries traditionnelles de type Togolo-Ghanéen,
- l'usine de décortilage d'arachide (non fonctionnelle)
- l'usine de décortilage de riz (non fonctionnelle),
- l'usine de concentré de tomate et de jus de mangues de l'ex -SONAFEL (en cours de réhabilitation),
- plusieurs autres unités de transformation traditionnelle qui jalonnent les quartiers de ville et villages surtout pour la bière locale, le beurre de karité, la moutarde, le savon, l'huile d'arachide et le yaourt,
- l'usine de séchage des fruits et légumes.

Ces structures bénéficient du financement des banques usuelles de la place et n'ont pas les mêmes difficultés que les transformations artisanales au niveau des femmes rurales. Leurs difficultés concernent la disponibilité des matières premières, l'inexistence de la main d'œuvre qualifiée localement, les difficultés d'écoulement des produits finis dus à l'importation massive des mêmes produits.

La transformation des produits agricoles est une activité presque exclusive des femmes. Au niveau de l'arrondissement urbain de Natitingou, on dénombre onze groupements féminins évoluant dans ce domaine pour un effectif de 133 femmes (ASSAN AOUDOU et al 2005). Leurs activités portent sur la production d'huile d'arachide, la fabrication de savon, la production de beurre de karité, la production de la bière locale, la production de couscous, de sirop et de confiture à partir des fruits locaux et l'étuvage du riz. A ces groupements il faut ajouter un nombre impressionnant de femmes qui opèrent individuellement pour ajouter de la valeur aux produits agricoles.

#### *5.4.1 Les matières premières et la main d'œuvre*

La transformation des produits agricoles est essentiellement pratiquée par les femmes individuellement ou en groupements avec un équipement artisanal. Les produits les plus transformés portent sur l'arachide, le manioc, le maïs, le sorgho, les graines de néré, les noix de karité, le riz, le niébé et les graines de néré. Ces femmes ont acquis leurs connaissances de leurs parentes et les diverses transformations souffrent de la qualité des produits finis. La disponibilité saisonnière des matières premières fait que les transformations sont également saisonnières et s'échelonnent dans l'année. Et cette disponibilité explique l'inexistence de réelles unités de transformation fonctionnant à plein temps. L'échelle de production est alors très atomisée et pose le problème de collecte des produits finis (cossettes, gari, tapioca, amende de karité, etc.)

#### *5.4.2 Financement et équipements de transformation*

Les activités de transformation bénéficient de l'appui des institutions de micro finance notamment par rapport au fonds de roulement. Le crédit d'équipement devient de plus en plus rare à cause du taux élevé des impayés. Ainsi les équipements de transformation sont artisanaux pour la plupart et les activités demeurent très pénibles. Ce qui fait que leur productivité reste faible et leur rentabilité très maigre.

Mais ces femmes bénéficient des formations pour l'amélioration de la qualité des produits finis des structures telles le CERPA, le PDRT, le PADSA /CASPA, etc.

Ici les organisations des formatrices se limitent aux groupements. Il n'existe ni de regroupements des groupes au niveau village, ni au niveau arrondissement et ainsi de suite. Une telle inorganisation ne permet pas de contrôler la qualité des produits, ni d'avoir une maîtrise des coûts des produits pour participer efficacement à la formation des prix.

Mais l'ingéniosité des femmes, l'environnement financier favorable (facilités de crédits par le biais des structures de micro finance, des ONG et projets de la place), la construction de l'usine de séchage des fruits et légumes, l'organisation des femmes en groupements et leur dynamisme, la constitution d'un groupement de séchage des fruits et légumes constituent des atouts très importants.

Tous ces atouts, ajoutés à l'existence des produits à transformer et des marchés d'écoulement, font de ce sous-secteur un domaine d'avenir où les femmes, pour peu qu'elles soient efficacement appuyées, peuvent s'épanouir et contribuer effectivement à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune.

Les quelques contraintes qui bloquent le développement des activités de production ont pour noms la non maîtrise des techniques de transformation et la faible

performance des matériels de transformation traditionnels. En ce qui concerne la transformation des produits d'élevage, notamment le lait (denrée très périssable et très favorable à la multiplication des germes), la non réglementation et le manque de suivi sanitaire font que cette activité constitue un danger public à cause des risques d'intoxication très élevés et très préjudiciables. Il faut que la mairie en collaboration avec les services compétents (CeRPA, CPA) suivent rigoureusement ces unités de transformation.

### **5.5 Artisanat**

Les activités artisanales sont classées en trois catégories qui sont l'artisanat de service, réparation et prestation de service), l'artisanat de production et de transformation et l'alimentation (transformation des produits agricoles). D'après l'INSAE, (1992) cité par ASSAN AOUDOU et al (2005), en 1992, on dénombrait 580 unités économiques opérant dans l'artisanat dans le centre urbain de Natitingou.

Le secteur artisanat est constitué de toutes petites entreprises d'artisans que sont les forgerons, les menuisiers, les soudeurs, les coiffeurs, les tailleurs, les potiers, les tisserands, etc. Il faut toutefois signaler l'installation de quelques scieries et forges modernes.

Ce sont des gens qui ont appris sur l'état et qui travaillent à la demande. Leurs activités ont besoin de formations complémentaires pour être compétitifs. Le sous-secteur de l'artisanat est actuellement relancé avec l'essor du tourisme. Aujourd'hui, une partie de ces artisans s'est regroupée en un collectif de huit associations d'artisans appelé Collectif des Artisans de Natitingou (CAN) pour une organisation du sous-secteur.

**Tableau 17:** Collectif des Artisans de Natitingou

N°	Nom de l'association	Hommes	Femmes	Total
01	A.SO.NA. (Association des soudeurs de Natitingou)	27	0	27
02	AHIP(Association des habilleurs pour des initiatives du progrès)	7	10	17
03	ASFORNA (Association des soudeurs et forgerons de Natitingou)	16	0	16
04	AIDPA (Association Interprofessionnelle pour le développement et la promotion de l'artisanat)	15	7	22
05	A.P.A.H.N (Association Professionnels. des artisans habilleurs de Natitingou)	14	22	36
06	A.T.T.N. (Association des Tisserandes et teinturières de Natitingou)	0	12	12
07	ACONAT (Association des coiffeuses de Natitingou)	0	10	10
08	AMEMAT (Association des menuisiers et matelassiers de Natitingou)	56	0	56
09	A.P.C.E.N (Association des professionnels. coiffure et esthétique de Natitingou)	9	29	38
10	A.M.E.R.N. (Association des mécaniciens d'engins à deux roués de Natitingou)	35	0	35
11	AFENAT (Association des frigoristes et électriciens de Natitingou)	28	0	28
	<b>Total</b>	<b>207</b>	<b>90</b>	<b>297</b>
	Répartition Hommes – Femmes (%)	69,70	30,30	100,00
	<b>GAMEC "Tida-soki" (Group. D'artisans mutualiste d'épargne et de crédit</b>	34	10	44

**Source :** ASSAN AOUDOU et al, 2005

Les problèmes qui existent dans ce domaine pourvoyeur d'emplois ont pour noms :

- La fiscalité : les artisans ne connaissent pas le mécanisme de détermination de la base imposable.
- L'analphabétisme d'un très grand nombre d'artisans ;
- La non maîtrise par les artisans de leur environnement économique et administratif ;
- Le très faible pouvoir d'achat des populations ;

- L'accès difficile aux crédits ;
- La formation douteuse des apprentis qui se fait sur le tas ;
- Les matériels et techniques de travail sont rudimentaires à l'ère de la mondialisation.

La faible rentabilité de ces activités fait que ces artisans les combinent à l'agriculture, ou autres activités de prestation de service. Mais l'espoir est permis avec la naissance des associations et de leur fédération et le partenariat qui se développe avec les structures comme le Service Allemand de Développement (DED), la Fondation Hanns Seidel (FHS), le Bureau d'Appui aux Artisans (BAA), le projet Promotion de l'artisanat (PPA), la Coopération Française (CF) (SCAC) et le FODEFCA (Fonds du Développement de la Formation Continue et de l'Apprentissage).

### 5.6 Tourisme, Hôtellerie et commerce

Grâce à la présence du Parc de la Pendjari, des nombreuses chutes et des chaînes de montagne, le département de l'Atacora est devenu la zone touristique par excellence au Bénin. Mais la commune de Natitingou est pauvre en sites touristiques, la plupart des sites se retrouvent dans les communes de Tanguiéta, Toucountouna, Boucoumbé, Koby, Matéri etc. Avant la décentralisation, pour le développement de ce secteur dans l'Atacora et la Donga, il a été créé l'Agence Régionale pour le Développement du Tourisme (ARDET) dont l'existence favorise encore la promotion du tourisme dans les deux départements. En ce qui concerne spécialement la commune de Natitingou, elle n'a que deux sites touristiques : les chutes de Kota et le musée. Mais elle abrite plus de 15 hôtels, motels et d'autres qui ne sont ni hôtel ni motel :( Tata – Somba, Belle – Vue, Bourgogne, Kantaborifa, Mimosa, Wingro péré, Tanéka, Vieux Cavalier, Routiers, Nèkima, etc. Le tableau ci-après donne une idée du flux des touristes ayant transité par Natitingou de 1995 à 1999.

**Tableau 18:** Nombre de touristes ayant visité les réceptifs patrimoines de l'ARDET -Atacora

Etablissement	1995	1996	1997	1998	1999	Totaux
- Relais de Tanougou	115	350	515	555	457	1992
- Campement de Porga	383	108	355	360	324	1530
- Campement à Pendjari	2221	1990	2057	1976	2486	10.730
- Hôtel Tata Somba	1900	2637	2950	3250	3329	14.066
Totaux	4.619	5.085	5.877	6.141	6.596	28.318

*Source : ASSAN AOUDOU et al, 2005*

L'existence des sites touristiques dans l'Atacora et la Donga et des hôtels la création de l'Agence Régionale pour le Développement du Tourisme (ARDET) et les efforts soutenus de l'Etat Béninois par la Promotion de la destination Bénin , la création de site Internet, la publication du passeport touristique et la participation aux foires et salons internationaux permettent de développer le tourisme dans le département.

Les établissements commerciaux sont les plus nombreux (63,5% de l'ensemble des unités économiques recensées en 1992). Les échanges commerciaux dans la commune, essentiellement informels, portent sur la vente de produits locaux et l'achat de produits manufacturés importés et s'effectuent à travers les six (06) principaux marchés que sont le marché de Natitingou ville, le marché de Kouaba, le marché de Perma, le marché de Takonta dans l'arrondissement de Tchoumi-Tchoumi et les marchés de Yarikou et de Kotopounga dans l'arrondissement de Kotopounga.

Par ailleurs, quelques boutiques de produits manufacturés font office de supermarchés au chef-lieu de la commune qui compte un nombre important de buvettes (une cinquantaine), de dépôts des produits de la SOBEBRA (une dizaine), de trois (03) pharmacies (1 privée, 1 publique et 1 catholique), de quatre (04) dépôts de produits pharmaceutiques (1 privé et 3 catholiques), de cabarets de bière locale (une centaine), et de gargoteries. Les arrondissements disposent également d'un nombre non négligeable de cabarets de bière locale qui s'animent surtout les jours de marché.

Les infrastructures marchandes sont en matériaux précaires. Il n'existe dans les marchés ni de comités de gestion, ni d'infrastructures de stockage. Les ventes sont surtout de détail pour les biens importés et la collecte des biens localement produits pour leurs exportations vers d'autres régions du pays ou vers le Togo. Le commerce souffre de son état informel, du manque de financement adéquat, de la faible circulation de l'information, etc.

## **5.7 Le transport et la communication :**

### ***5.7.1 Le transport***

Les activités de transport et autres services ne représentent qu'une faible part des services. Toutefois avec le bitumage de la route Parakou – Natitingou et le développement du phénomène "Zémidjan " le service transport a pris plus d'importance.

Les taxis brousse totalement amortis, parfois sans pièces, ni assurance assurent le transport des populations vers les zones déshéritées. Le transport des marchandises telles les noix de karité, les noix d'anacarde est assuré par les gros camions gros porteurs vers les centres urbains du pays. Il n'existe pas de garages pour les gros



porteurs mais l'organisation au niveau des autos gares laissent à désirer et rendent la collecte des taxes difficile.

Le transport est essentiellement autofinancé mais les commerçants qui bénéficient de crédit en utilisent pour effectuer le transport des marchandises. L'accès au crédit reste encore pénible dans cette commune.

L'inorganisation des commerçants ne permet pas de réduire les coûts de transport qui restent encore très élevés par rapport aux autres régions du pays. Mais le faible nombre de moyens de transport est aussi une des raisons de ce taux élevé des frais de transport.

Les marchés ne disposent pas de magasins de stockage, et les produits collectés sont dans les maisons privées. L'inorganisation des commerçants, l'insuffisance des moyens de transport aussi bien pour les personnes que pour les marchandises sont autant de contraintes limitant le développement du transport.

### ***5.7.2 La communication***

La communication permet de lancer le développement à travers les échanges entre les différentes communautés, elle rend le reste du monde proche de soi et permet de se comparer avec les autres communautés. Elle doit être encouragée et promue surtout à partir des routes et pistes rurales.

Il est difficile de donner des statistiques sur la longueur et le nombre des pistes rurales. Grâce à certains projets de la place (ABE, PAMF, PROMIC, etc.), la commune a été assistée à l'ouverture et à l'entretien de certaines voies.

Aucune taxe n'est perçue sur ces voies. Mais un projet de l'Etat en vue de réaliser un poste de péage entre Djougou et Natitingou permettra de percevoir des taxes sur cet axe. La mise en service de ce poste de péage contribuera à soulager la commune dans ses actions de rendre les voies de la commune praticables.

Les contraintes des routes sont surtout le relief, le manque de financement pour le désenclavement de certaines localités et l'entretien de celles qui existent.

La Commune de Natitingou est une commune sous équipée en matière de téléphonie rurale et les zones entières sont inaccessibles du fait de l'impraticabilité des voies d'accès. Le réseau GSM LIBERCOM est le seul qui couvre le chef lieu de la commune. La télévision nationale n'est captée qu'à Natitingou et certains villages situés en hauteur. La télévision togolaise est encore plus captée dans cette commune que la nationale.

Le conseil communal aura à œuvrer dans ce domaine pour mieux faire connaître ses potentialités et favoriser l'installation des entreprises dans la commune.

## 5.8 Les banques et la micro finance

Le chef lieu de la commune abrite quelques banques BOA Bénin, Finacial Bank, Eco bank et les structures de micro finance comme PAPE et PADME. La commune bénéficie des services du réseau CLCAM depuis 1991 et d'autres structures de micro finance installées dans les villages telles les CAVECA, les ASF.

Par rapport au réseau de la CLCALM, le plus ancien, en 1998, le réseau s'est étendu aux arrondissements de Kotopounga et Perma en ouvrant des CVEC dans ces localités. A la suite du recrutement des animateurs de crédit en 1995, le nombre des adhérents a monté en flèche au niveau de la caisse de Natitingou et ceci a favorisé la mise en place des CVEC de Kotopounga et de Perma (ASSAN AOUDOU et al, 2005).

Au niveau des crédits accordés, il est observé une cassure en 2000. Ceci est intervenu suite au pourcentage très élevé des impayés cumulés jusqu'à fin 1999. Alors le conseil d'administration a décidé de revoir les critères d'élection aux crédits. Donc, les critères étant devenus plus rigoureux, le montant de crédit accordé a chuté avant de reprendre à progresser. Cette révision des conditions a amélioré le taux de recouvrement qui est passé de 70% en 1999-2000 à 98% en 2001-2002.

**Tableau 19:** Evolution des dépôts et des crédits à la caisse de Natitingou

Année	Dépôt	Crédit
1998	398 380 565	168 380 565
1999	459 112 465	173 188 000
2000	432 791 000	102 830 000
2001	426 298 000	123 880 000
30/09/2002	502 710 725	173 800 000

**Source :** ASSAN AOUDOU et al, 2005

Les difficultés de ce réseau sont la méfiance des populations, la non habitude des populations aux institutions bancaires, le faible taux de pénétration, les difficultés de recouvrement de recouvrement et la faible potentialité économique.

## **6. ELABORATION, MISE EN ŒUVRE ET SUIVI EVALUATION DU BUDGET COMMUNAL**

Le processus d'élaboration du budget de la commune est très important pour savoir le degré de participation des diverses couches de la société à sa réalisation. Il permet de savoir le degré de responsabilisation de chaque localité, de chaque agent et de chaque couche dans la conduite de ces plans de développement. En fait, le budget doit cesser d'être vu comme un tableau d'ensemble des recettes et des dépenses. Il est avant tout une expression des vœux, des plans de développement des diverses couches sociales de la commune, une vision de la transformation de la commune souhaitée par ses habitants. A cet effet, il doit être partagé, supporté par les différentes couches socio professionnelles de la commune.

### **6.1 Processus d'élaboration du budget**

Le processus d'élaboration des budgets communaux est encore peu participatif. Les différentes couches socio professionnelles ignorent les grandes lignes du budget d'une part et elles ne savent pas comment elles participent ou non à la construction de la cité. Les différentes contributions sont perçues comme des fonds jetés qui sont prélevés par l'Etat pour « la poche des dirigeants ».

Les principales sources de recettes et les utilisations qu'on en fait sont encore inconnues des administrés. De ce fait, la population ne trouve pas obligatoire de réclamer des comptes aux conseillers et élus. Ces derniers voient contraignante la nécessité de rendre compte aux villageois et autres contribuables non seulement de l'importance des différentes recettes par ligne et par contribution socio professionnelle mais aussi des utilisations faites par le conseil communal. Ce qui importe pour les élus c'est l'accroissement des recettes. Cette vision est normale dans le souci de réaliser les vœux exprimés, mais elle doit être complétée par la nécessité de rendre compte, la nécessité de faire participer les contribuables, de faire comprendre à ceux-ci pourquoi ils doivent cotiser, à quoi les recettes servent, les réalisations faites, ce qui est prévu les écarts constatés etc.

Aucune confiance n'existe entre les élus et les contribuables. Or la décentralisation est une forme d'expérimentation de la bonne gouvernance. Les approches et processus d'élaboration, de suivi et d'exécution des budgets communaux doivent être modifiées afin qu'ils permettent de restaurer la confiance ce entre élus et population.

Par ailleurs l'approche actuelle d'élaboration des budgets n'est pas durable. En effet, d'après les discussions avec les autorités communales, l'approche consiste à regrouper les structures déconcentrées et projets en exercice dans la commune et d'énumérer leurs actions pour l'année en vue. Les actions qui entrent dans le programme de la commune sont alors recensées comme actions à réaliser dans la

commune. C'est comme si la commune n'est pas responsable ou est incapable de réaliser ce qu'elle s'est fixée comme objectifs. Que deviendra une telle approche si les structures déconcentrées n'ont pas d'actions à engager ? Cette stratégie est dictée par le manque de moyens propres à la commune qui ne cherche pas à en créer. Quelles sont alors les recettes de la commune depuis un certain nombre d'années ? Quelles en sont les utilisations faites ?

## 6.2 Evolution des différents postes budgétaires

Dans la commune de Natitingou, les données disponibles n'ont pas mis l'accent sur les différents postes budgétaires, mais elles ont permis d'avoir les recettes ordinaires et extraordinaires, les prévisions et mes réalisations et ensuite les dépenses effectuées. Ces dépenses ne sont pas réparties en prévision et réalisation. On les a prises comme des réalisations.

- *les recettes de la commune*

Les méthodes d'analyse de ces budgets sont d'abord les comparaisons des recettes par rapport aux prévisions par le calcul des ratios. Dans un second temps nous avons examiné si ces recettes couvrent les dépenses et quelles sont les réserves constituées ?

D'après les données recueillies auprès des structures administratives de la commune, les recettes de Natitingou sont essentiellement fiscales

Tableau 20 : Taux des recettes ordinaires et extraordinaires par rapport aux prévisions de 1992 à 2001

Années	Recettes ordinaires	Recette extraordinaires	Total
1992	48,10	33,25	46,62
1993	107,07	50,00	104,15
1994	77,35	25,00	74,85
1995	80,91	48,28	78,33
1996	69,33	26,28	65,92
1997	74,99	25,04	71,79
1998	91,40	64,52	86,41
1999	74,40	55,91	71,33
2000	77,18	68,86	75,80
2001	85,75	6,72	32,82
Moyenne	78,65	40,39	70,80

Source/ Elaboré à partir des données de ASSAN AOUDOU et al, 2005.

Le tableau retrace le taux de réalisation des recettes par ligne budgétaire. Il montre du coup les incertitudes dans les prévisions. Les ratios sont déterminés ici en faisant le rapport des réalisations de chaque type de recettes par les recettes réalisées.

Globalement les taux de recouvrement excèdent les 50% tous les ans sauf en 2001 où ils sont de 32,82%. Les recettes ordinaires sont bien prévues et leurs taux de recouvrement sont nettement meilleur excédant les 48% sauf en 1992. Mais les recettes extraordinaires ne se réalisent pas. Les taux les plus élevés sont de l'ordre de 68,86 % en 2000, 64,5é en 1999 pour ces recettes extraordinaires.

La commune doit se doter de cadres compétents en la matière pour pouvoir maîtriser les techniques de planification et éviter des postes à contribution nulle et/ou inférieure à 30% des prévisions.

- ***Importance des divers postes des recettes.***

Cette analyse permet de savoir la contribution des postes de recettes au budget communal de chaque année. Les ratios sont calculés en faisant le rapport du montant du recouvrement du poste de recettes par le montant total des recettes de l'année.

Les recettes ordinaires de la commune ont excédé les 85% des budgets. Les recettes extraordinaires sont restées en dessous de 5% entre 1994 et 1997 alors qu'elles tournent entre 13% et 15% entre 1998 et 2001. Il faudrait que l'on trouve les mécanismes qui font participer le milieu rural à contribuer à la construction de la cité.

L'analyse des budgets par poste n'est pas possible ici et nous ne pouvons pas signaler aux autorités communales les goulots d'étranglement dans la collecte de ces recettes. Il leur revient de chercher les voies et moyens de diversifier les sources de revenus de la commune et de façon participative avec les différents acteurs de la commune.

Tableau 21 : Importance de chaque poste budgétaire par an de 1992 à 2001 (%)

Années	Recettes ordinaires	Recettes extraordinaires	Total
1992	92,90	7,10	100,00
1993	97,54	2,46	100,00
1994	98,41	1,59	100,00
1995	95,12	4,88	100,00
1996	96,84	3,16	100,00
1997	97,77	2,23	100,00
1998	86,14	13,86	100,00
1999	87,00	13,00	100,00
2000	84,91	15,09	100,00
2001	86,29	13,71	100,00
Moyenne	92,29	7,71	100,00

Source : *Elaboré à partir des données de ASSAN et al, 2005.*

Après cet examen des recettes, voyons comment les dépenses s'effectuent dans la commune. Quelles parts sont consacrées aux investissements ? Quelles parts restent encore en milieu rural et le milieu urbain ?

- ***Les dépenses de la commune***

Les seules données disponibles sont considérées comme les dépenses effectuées et non prévues par la commune. Les ratios sont calculés en faisant le rapport des dépenses effectuées aux dépenses prévues que multiplie 100.

Les dépenses communales ordinaires sont exécutées à plus de 90% sauf les trois dernières années soit de 1999 à 2001 où elles tournent autour de 86%. Les dépenses extraordinaires qui sont des dépenses d'investissement sont restées très basses, moins de 8% jusqu'en 1997 et ne se sont améliorées légèrement pour être aussi moins de 15% toujours entre 1999 et 2001.

On pourrait dire sur la base du tableau que ce n'est qu'à partir de 1998 que la commune de Natitingou a réellement commencé par investir. Ce qui est heureux, c'est que le budget d'investissement croît d'année en année.

- *Confrontation des recettes aux dépenses*

Les dépenses sont alors restées supérieures aux recettes depuis la nuit des temps dans cette commune et ceci se poursuit. Comment cela est-il rendu possible. Le taux de couverture est le rapport des recettes sur les dépenses que multiplie 100. Donc un ratio de 99,8 signifie que les recettes représentent 99,8% des dépenses. Dans les recettes sont inférieures aux dépenses

Tableau 22 : Evolution des proportions des dépenses de la commune de Natitingou de 1992 à 2001

Années	Dépenses		total
	Ordinaires	extraordinaires	
1992	93,29	6,71	100,00
1993	100,00	-	100,00
1994	98,40	1,60	100,00
1995	95,12	4,88	100,00
1996	96,81	3,19	100,00
1997	97,69	2,31	100,00
1998	92,60	7,40	100,00
1999	86,60	13,40	100,00
2000	87,31	12,69	100,00
2001	86,34	13,66	100,00
Moyenne	93,42	6,58	100,00

Source : Elaboré à partir des données de ASSAN et al, 2005

La commune a donc un rôle central à jouer dans cette gestion si les données ici sont les données réelles. Dans ces conditions il faudra que la mairie revoit ses dépenses de fonctionnement, les charges compressibles, les incompressibles, les dépenses inutiles, les jetons de présence aux réunions qui sont bien sûres insignifiantes mais qui permettent d'excéder les recettes, etc. Dans une perspective d'accroître les recettes pour pouvoir relancer l'économie, par les investissements productifs et sociaux, il faut aussi envisager la réduction de certaines charges de prestige inutiles.

Tableau 23 : Confrontation des dépenses et des recettes de 1992 à 2001

Années	Recettes	Dépenses	taux de couverture
1992	19 157 754	19 159 746	99,990
1993	40 616 751	40 618 744	99,995
1994	31 438 067	31 440 061	99,994
1995	34 023 119	34 025 114	99,994
1996	28 635 704	28 637 700	99,993
1997	32 951 713	32 953 710	99,994
1998	72 153 856	72 155 854	99,997
1999	75 285 661	75 287 660	99,997
2000	91 259 986	91 261 986	99,998
2001	122 968 563	122 970 564	99,998
Moyenne	54 849 117	54 851 114	99,995

Source : Elaboré à partir des données de ASSAN et al, 2005

### **6.3 Approches d'élaboration et de mise en œuvre des programmes annuels de travail**

Le processus des budgets doivent cesser d'être la quémante auprès des structures déconcentrées et projets de l'Etat pour être des programmes ou les parts de ces structures sont des compléments. Les approches données ici concernent la manière de programmer les activités, les recettes et les dépenses effectuées.

- ***Programmation des activités et leur diffusion***

D'abord le système des taxes est à perfectionner pour une plus grande participation. Le terme recouvrement n'est pas indiqué bien que comptable. Il suppose une dette , un crédit que l'on cherche à recouvrer. Certes il y a la dimension d'obligation de recouvrer mais si le contribuable ne le perçoit pas comme une dette il ne se verra pas obligé de payer.

Dans la plupart des communes, on est resté trop lié aux textes coloniaux sans chercher à internaliser le fait pour amener les populations à s'en acquitter avec enthousiasme et même assister le service qui en a la charge de rentrer dans les fonds. Supposons qu'on dise pour la construction de la ville de Natitingou, on



demande à chaque propriétaire par carré la somme de 1500 à 2000 FCFA par mois pour la construction de la cité, les recettes qu'on percevra excéderont de loin ce qu'on perçoit actuellement pour les recettes domaniales. Pour ce faire, on recense des responsables par quartier de ville et on donne des délais comme cela est fait pour les patentes, c'est dire que la population se mobilisera pour de telles actions et aider la commune à rentrer assez de fonds. Mais plus les parcelles sont loties mieux les recettes se porteront. Par ailleurs les frais d'immatriculation des terres pour l'obtention des titres sont à réviser à la baisse en facilitant les tracasseries aux usagers.

L'organisation des diverses catégories sociales de la commune depuis les quartiers de ville jusqu'aux hameaux devient un impératif pour relancer les recettes de la commune. Toutes les catégories socioprofessionnelles doivent être constituées. Ce travail est un travail de longue haleine. A partir de ces organisations, la commune peut avoir des recettes qui vont croître en fonction du nombre de structures mises en place, de leurs effectifs, des stratégies en place pour susciter l'adhésion, de la bonne gouvernance au sein de chacune d'elles, des services dont elles bénéficient auprès de la commune qui sont surtout la protection de leurs intérêts, la garantie, les financements, etc. Ces organisations exigeront de la commune des services compensatoires (formations, recherches de marchés, garanties prises, etc.).

Les programmes de travail doivent cesser d'être des promesses ou des vœux de la commune mais des actions mûres, étudiées, prioritaires et entrant dans le besoin immédiat des populations. Ils doivent exprimer les aspirations des diverses couches. Pour ce faire les programmes annuels, certes partiront des PDC, mais ils se focaliseront sur ce que souhaitent les populations. Par exemple, les investissements ne doivent pas être vus comme les infrastructures seulement, ils peuvent être des formations qui rehaussent la qualité du capital humain. En partant de ces structures, les CA sont appelés à coordonner les actions visant à les faire participer à l'élaboration du programme annuel. Une fois élaborés, ces programmes se diffuseront par ces responsables appuyés des CA. Ainsi les activités et actions retenues se feront connaître par tout le monde et toutes les couches professionnelles se verront concernées par ce qui se fait pour eux et par eux surtout en faveur de leurs groupes et de leurs villages.

- ***L'amélioration des recettes***

En plus de cette organisation qui permet surtout la participation des différentes couches, la commune doit diversifier ses sources de recettes. D'abord on l'a dit ci-dessus, il faudra alléger les taxes et innover en faisant payer sans la police. Les partenariats avec des entreprises autorisées peuvent permettre d'obtenir certaines recettes pour la commune. Les organisations par corps de métier sont des atouts certains pour pouvoir accroître les recettes communales. Il est bon de chercher à

abaisser les taxes et autres impôts communaux afin de susciter l'installation de plusieurs entreprises dans la commune.

Les plans de développement doivent associer la diaspora avec qui la commune réfléchit sur les orientations stratégiques de développement. Cette couche sera associée, donnera sa part de participation et permettra à la commune de mieux réaliser les actions de lancement de son économie.

- ***La réduction des dépenses***

Les dépenses de fonctionnement représentent pour les communes plus de 78% des réalisations des recettes. Une telle situation n'est pas de nature à permettre l'investissement et à relancer l'économie de la commune. Il est donc impératif de commencer à plafonner certaines dépenses, de les limiter globalement autour de 60% ou au maximum à 70% des recettes de la commune. Des possibilités de le faire existent. Certains frais de déplacement ou de participation aux réunions qui ne sont pas de nature à impulser un développement peuvent être négociés avec les organisateurs pour que ces derniers les supportent. Le taux des primes de présence aux réunions doit peut-être révisé à la baisse surtout que la plupart des CA résident dans la commune à moins de 100km du chef lieu de celle-ci ; les consommations de courant et autres charges doivent être contrôlées.

Dans tous ces efforts, la commune évitera d'utiliser les fonds des partenaires y compris ceux de la diaspora comme frais de fonctionnement, à moins de recevoir un appui dans ce sens.

## **7. STRATEGIES DE PROMOTION DE L'ECONOMIE LOCALE**

Le décollage de l'économie de la commune partira de l'exploitation rationnelle de ses ressources terres et eau. Il s'agira de rentabiliser les activités agricoles, de sécuriser les acteurs par leur organisation et le financement de ces activités et d'assurer les marchés d'écoulement des diverses spéculations. Mais tout ceci ne peut se réaliser toute seule. La collaboration avec les autres communes est une nécessité.

Le développement du secteur agricole doit tenir compte du fait que le bilan vivrier de la commune est négatif. Les activités d'élevage et la promotion des pierres environnementales seront les secteurs sur lesquels la commune devra mettre l'accent. Le transport sur le plan des escales des gros porteurs en direction des pays de l'hinterland sera un autre axe de promotion de l'économie de la région. En un mot, les efforts seront dirigés vers les produits où la commune a des avantages comparatifs. Mais avant tout cela il y a des préalables que les autorités communales doivent essayer de respecter.

## **7.1 Les préalables au développement de l'économie locale**

D'abord bien qu'élus sur des bases politiques, les conseillers et les maires doivent travailler dans l'impartialité. Ils doivent travailler comme si leur mandat s'arrêtait aujourd'hui. L'esprit partisan doit être banni et on ne doit pas avoir des visées électorales.

La seconde condition est que la commune ne doit pas s'ériger en agents économiques mais elle jouera le rôle de chef d'orchestre. L'approche de « faire faire » c'est-à-dire que la commune doit déléguer ses pouvoirs aux entreprises et autres institutions pour la réalisation des travaux sur des bases contractuelles. Mais le suivi et le contrôle relèveront du conseil municipal. Il ne faudra pas aussi que les élus créent ou facilitent la création d'entreprises pour eux-mêmes ou pour les tiers. L'approche sera une approche qui responsabilise les différentes couches de la société.

La troisième condition est la transparence et la circulation de l'information. L'information doit être accessible à tous les acteurs; en utilisant les voies officielles de leur diffusion. Le rôle de la commune sera celui de facilitateur qui permettra l'émergence des divers acteurs intéressés par les actions sus mentionnées. La facilitation peut être, par exemple de permettre à une entreprise à qui on demande de payer cash 50.000.000 pour l'acquisition du domaine d'installation, la location d'un domaine équivalent pendant un temps (deux à cinq ans) avant que cette entreprise n'entreprenne des démarches pour acquérir le terrain.

Par ailleurs l'approche d'élaboration des programmes annuels de travail doit permettre de faire participer toutes les couches socio professionnelles. Si des restructurations ci-dessus sont effectuées au niveau village, il est possible d'en faire autant au niveau urbain avec les femmes et les artisans par corps de métier. L'approche consistera à discuter avec les représentants de ces groupes des vœux et besoins qu'ils souhaitent pour l'année à venir, quels seront leur rôle et responsabilité dans les actions prévues. Après l'élaboration du programme de travail les conseillers communaux organiseront des séances de diffusion du programme dans les villages et quartiers de ville et parfois par radio diffusée, en mettant l'accent sur les contraintes à lever.

## **7.2 L'environnement favorable à l'émergence des PME**

La mairie de Natitingou a l'obligation de favoriser l'installation des PME et PMI sur son territoire. L'environnement favorable est de prendre les arrêtés communaux qui assurent et réassurent les PME à s'implanter. Par exemple, les facilitations relatives à l'acquisition des terres, les facilités pour des entreprises qui s'investissent dans l'élevage, etc Le désenclavement des régions riches de la commune même par le simple tracé des voies peut inciter les entreprises à s'y installer. L'électrification des arrondissements restants doit être la priorité de la

maire, car sans électricité pas d'entreprises. La mairie pourra inciter les PME à s'intéresser aux produits ou domaines identifiés comme leviers de promotion de l'économie locale en réduisant des taxes au démarrage, en accordant des subventions de salaires aux ouvriers les premières années (un à deux ans) ou en facilitant leur installation dans les zones inaccessibles par l'ouverture des voies, l'électrification du milieu, le forage ou la canalisation pour l'apport de l'eau, etc.

### **7.3. La production agricole et l'élevage**

La promotion de l'agriculture passe par la modernisation du système cultural, la levée de la dépendance de cette activité des aléas climatiques, la formation des agriculteurs aussi bien du point de vue technique que de leur organisation et en gestion, l'organisation de ces acteurs et la recherche des marchés d'écoulement pour le surplus.

Le centre de formation agricole de la commune est déjà un atout important. On peut primer les meilleurs producteurs en les faisant suivre des stages de deux à trois semaines ou mois en saisons sèches sur des spéculations données et ce, en attendant de pouvoir financer entièrement la formation des jeunes. La commune facilitera l'installation des jeunes sortis de ces écoles et qui veulent s'installer dans la commune par leur sécurisation, leur accès à la terre, en les exonérant des taxes et impôts les premières années, etc. Les fermes modernes pourront émerger et la production de la commune excèdera ses propres prévisions. L'organisation de ces acteurs par culture ou filière permettra à la commune de profiter de ces filières. Ces organisations partiront des villages et se fédéreront au niveau communal.

La commune est riche en aires de pâturage mais manque de points d'eau. La commune a des gains certains en développant l'élevage moderne en s'appuyant sur les jeunes sortis de la CETA. Le développement du petit élevage moderne (caprin, ovin, porcin, volaille) est d'un grand atout. La facilitation, la diminution des taxes, la participation à l'organisation des éleveurs par spéculation, l'exonération pendant les premières années de démarrage sont des actions que les autorités communales pourront effectuer pour favoriser la promotion de l'élevage. Elle pourra faire l'éloge de la zone en matière du croît des bêtes, leur prolificité en s'installant dans la commune, les avantages que la commune accorde aux acteurs qui le désirent, etc.

### **7.4 La disponibilité de l'eau pour les activités économiques**

Par rapport à la disponibilité de l'eau les rivières sont très saisonnières mais drainent annuellement des grandes quantités d'eau par an. La commune construira quelques barrages sur deux des rivières importantes, comme actions à long terme. Mais actuellement, elle peut encourager les études visant à identifier les points pour les forages dans certaines localités accessibles où les opérateurs

économiques entrepreneurs peuvent s'installer. Ces études constituent aussi des éléments d'attraction des entrepreneurs agricoles.

### **7.5 L'organisation des couches socio professionnelles**

La promotion de l'économie locale vise à améliorer le bien-être des populations mais aussi à accroître les recettes pour le développement de la commune. Sans une organisation des acteurs (producteurs, éleveurs et commerçants) les investissements de la commune peuvent ne rien lui rapporter. C'est à travers l'organisation des acteurs que la commune pourra faire payer les acteurs sans que chacun d'eux ne saigne. L'exemple du coton à travers les GV est éloquent. C'est dire que ces organisations existeront depuis les villages jusqu'à la commune.

Sans une parfaite organisation des acteurs, les investissements de la commune ne seront pas productifs. La commune y oeuvrera par la nécessité que pour chaque PME ayant son siège dans la commune d'appartenir au groupe dans lequel elle exerce ses activités. Ainsi lors des discussions budgétaires où en, fonction des besoins, ces groupes seront sollicités, la mairie devra s'appuyer sur ces structures pour renflouer ses caisses.

Ainsi les divers acteurs doivent appartenir à des structures organisées : d'abord au niveau village, puis arrondissement et communal. La fédération de ces structures par spéculation puis pour toutes les structure concernées. Ce forum des opérateurs et acteurs économiques de la commune constitue un point de mire pour la commune. Il permettra de faire participer tout le monde à la construction de la cité aussi bien physiquement que financièrement.

### **7.6 La disponibilité des intrants et des équipements**

Les acteurs économiques qui se lanceront dans la mise en place des intrants et équipements agricoles seront les bienvenus dans la commune. De ces entreprises ne voudront pas être uniquement à l'échelle d'une commune mais au niveau de deux, trois voire un département. Une synergie entre les mairies est alors indispensable pour sélectionner les entreprises et ce en collaboration avec les CeRPA. Ces derniers définiront les critères, estimeront par année les besoins avec les agriculteurs et éleveurs et la production agricole au sens large pourra croître. Des infrastructures de stockage se construiront pour permettre la distribution des intrants surtout.

### **7.7 Activités de transformation**

La meilleure manière d'accroître la valeur ajoutée de toutes ces productions est de procéder à leur transformation. En dépit d'installation de grosses industries difficiles à gérer, la commune aura à encourager l'installation des PME et PMI. II

faudra alors que la commune facilite ces installations, que les opérateurs choisissent les transformations pour lesquelles les matières premières sont disponibles. Les informations et l'augmentation régulière des productions des matières premières constituent les préalables à l'installation des PME et PMI de ce type.

### **7.8 Les activités d'exploitation des pierres ornementales et de l'or**

Ce sont des ressources naturelles dont dispose la commune. Les pierres ornementales sont aussi disponibles dans les communes de Kouandé et de Copargo. L'exploitation judicieuse de ces ressources demande la synergie des trois communes. Elles doivent organiser des ateliers de réflexion sur les opportunités qu'elles offrent, rechercher les entreprises pouvant les exploiter judicieusement de manière à préserver l'environnement. Actuellement, ces pierres s'exploitent de manière artisanale et la région n'en tire pas profit. Elles doivent s'entendre sur les facilités à offrir, les taxes, les patentes, l'utilisation de la main d'œuvre locale, etc. La publicité sur leur disponibilité affleurante, sur l'image qu'elles donnent aux maisons, sur les facilités offertes pour leur exploitation est une des actions que les trois communes doivent lancer incessamment. Des études seront peut-être nécessaires pour ces pierres. Il faut aussi examiner les possibilités que les artisans peuvent les tailler et en faire des bons objets d'arts à exporter.

### **7.9 Le transport et la communication**

La situation géographique de la commune est qu'elle peut servir de lieux de repos aux camions gros porteurs qui ravitaillent les pays de l'hinterland et qui passent par cet axe. On pourrait susciter la réalisation des garages ou auto gares pour ces véhicules et fixer un taux pour le stationnement, la nuit à passer etc. Ceci donnera de l'emploi à d'autres artisans, surtout les mécaniciens, les restauratrices etc. Le désenclavement de certaines localités est aussi importante pour attirer les entreprises à s'installer.

Dans le domaine de la communication, les actions seront menées surtout pour la téléphonie rurale. L'entrepreneur qui s'installe et qui peut à tout moment être joint ou joindre n'importe qui à quel moment n'aura aucune envie de quitter si les autres conditions sont satisfaites. La couverture de la zone par la télévision nationale, les radios et surtout les radios internationales constituent des atouts que la commune pourra faire miroiter. L'entretien des routes pour les rendre carrossables en toute saison doit être la priorité de la commune dès qu'une entreprise essaie de s'installer sur un axe donné.

## **7.10 Les ONG, les structures de développement et projets**

Tous les acteurs de développement, les structures déconcentrées de l'Etat ont leur rôle dans la propulsion de cette économie locale. L'encadrement et les facilités de financement, la santé des ouvriers et des employeurs sont des points aussi importants. La commune doit préserver un environnement paisible où chaque acteur joue sa partition. Les projets et ONG assureront l'encadrement des acteurs sur les systèmes de production, (système cultural, performance des artisans, etc. ), la gestion et l'organisation des acteurs. Les systèmes de production devront mettre l'accent des systèmes durables de production, l'intégration des activités, la symbiose entre les activités, la réutilisation des déchets des PME et PMI, etc.

## **7.11 : Le label et la recherche des marchés d'écoulement.**

En tant que chef d'orchestre, la commune doit assister les acteurs ou opérateurs à retrouver les marchés pour l'exportation de leurs produits. Elle doit aussi effectuer des études, des enquêtes ou sondages afin de pouvoir inciter les acteurs à s'installer. La commune doit se faire une image ; soit à travers les pierres ornementales, le mil, etc. Tout dépendra des ambitions de la commune.

Les facteurs qui faciliteront l'installation des PME et PMI sont entre autres l'écoulement de leurs productions. Pour les biens dont la consommation locale est faible, la recherche de marchés dans la sous région ou dans les pays Européens, Américains ou asiatiques deviendra un impératif. La commune pourra appuyer les PME et PMI dans cette logique en facilitant la participation des PME et PMI dans les foires nationales et internationales, les négociations avec les pays concernés.

## **7.12 L'intercommunalité**

Dans ces stratégies on doit comprendre qu'une commune à elle seule ne peut pas entreprendre et promouvoir son économie. Elle a besoin des autres communes, du reste du monde. Par exemple, une voie à réfectionner ou à ouvrir pourrait être pour desservir deux communes ou arrondissements. Donc la seule commune ne pourra pas s'en charger. Il faudra une collaboration entre les communes pour pouvoir aboutir à leurs objectifs de base ; c'est cette collaboration que les autres appellent intercommunalité.

L'intercommunalité est indispensable et incontournable entre Copargo, Kouandé et Natitingou par rapport aux pierres ornementales ; elle est encore nécessaire avec Ouaké, Djougou et Bassila par rapport à la création d'une industrie de transformation des noix de Cajou.

Cette synergie est indispensable pour aussi attirer les PME et PMI. Si une zone dont les limites dépassent la commune produit une matière première, une entreprise peut décider s'installer dans une des communes. Ce n'est pas pour cela que les autres communes rechercheront d'autres PME pour la même transformation. Au contraire, elles permettront à cette PME de trouver les matières premières. La concertation entre les communes est d'une grande importance pour pouvoir avoir des économies intégrées.

## **8. STRATEGIES DE VALORISATION DES FILIERES PORTEUSES**

Nous cherchons, dans cette partie, à mettre l'accent sur ce qui constituera la valeur ajoutée de chaque filière. Comment chaque filière pourra contribuer au budget de la commune ? Que doit faire la commune pour que la filière soit promue et apporte un plus aux recettes municipales ? Dans un premier temps nous aborderons les critères de choix et la sélection des filières porteuses, les stratégies pour la valorisation de ces filières seront analysées en deuxième position et le rôle des différents acteurs permettra de finir avec ce chapitre.

### **8.1 Identification des filières porteuses**

#### *8.1.1 Critères de choix*

Le concept filière est initialement considéré comme attribut des productions agricoles. Il désignait une famille de produits dérivés d'un produit de base dont la production et la commercialisation sont assurées par les mêmes acteurs économiques.

La filière c'est alors un regroupement **cohérent et opérationnel** d'individus ou groupes qui intervient dans la Production, la Transformation, la Commercialisation et la Consommation et qui ont comme point commun l'ajout de la valeur ajoutée à un produit ou à un groupe de produits.

Le concept d'économie des filières s'est à peu près élargi à d'autres activités. A cet effet, les filières et les créneaux porteurs sont considérés comme des activités à but lucratif portant sur une famille de produits, un bien ou un service générateur de croissance, d'emplois et garantissant une valeur ajoutée pour celui ou celle qui les exerce et pour l'économie.

Les filières porteuses sont identifiées en fonction d'un certain nombre de critères que l'on peut regrouper en deux (02) grandes catégories.



- Les critères liés à la rentabilité économique et financière de la filière

Cette catégorie permet de poursuivre l'activité et d'entretenir la dynamique de l'investissement. Les critères considérés dans ce cadre sont :

- La compétitivité de la filière à l'échelle régionale ou nationale et aussi par rapport aux autres produits venant de l'extérieur. Cette notion de compétitivité regroupe tous les aspects (coûts, prix, qualité, emballage, etc.), notamment l'existence de débouchés (demande solvable et en évolution) et le faible coût de la main d'œuvre. Elle traduit par ailleurs l'évolution du chiffre d'affaires ou de revenus dans le cadre d'une analyse rétrospective et prospective
- Le poids économique de la filière se traduisant par le pourcentage de la production par rapport à la situation nationale et son évolution, toujours dans le cadre d'une approche rétrospective et prospective
- La valeur ajoutée créée et son évolution (salaires versés ou équivalents, impôts payés, bénéfices réalisés, intérêts payés, etc.)
- La contribution de la filière à l'économie de la région en termes de croissance et d'emplois.
- La contribution de la filière au budget de la commune
- L'écoulement des produits c'est à dire l'organisation pour faire écouler les produits et atteindre les marchés de vente

- La création d'emplois

L'emploi est au centre de la problématique de la croissance économique. La création d'emplois est une priorité nationale et communale. Aussi, le nombre d'emplois créés par filière est un critère important. Il se traduit par l'évolution des effectifs dans le cadre d'une analyse rétrospective et prospective de la filière. Ainsi l'analyse de la filière doit prendre en compte les données suivantes :

Tableau 24 : Informations nécessaires à l'étude des filières

Niveau ou stade de la filière	Informations
<i>Niveau fonctionnel</i>	Relations de l'acteur avec l'amont de la filière (A qui l'acteur achète le produit, fournisseurs des intrants...) et avec l'aval (à qu'il vent son produit), quelle quantité ?
Transformation	volume transformé, ratio de transformation, pertes à la transformation, coûts
Stockage	Volume, coût et marge, prix en saison et période de soudure.
Commercialisation	prix d'achat et de vente, qualité requise, régularité des fournisseurs, modes et délais de paiement, logistique, concurrence
Coût de filière	coût (achats intrants, outillage, loyer, entretien, services, transport, frais divers, taxes personnel...) spécifiques au produit étudié
Diagnostic de filière	informations qualitatives sur les problèmes, contraintes perçues par les agents, les propositions faites pour réduire les contraintes qui pèsent sur l'activité...

L'identification de **la filière porteuse** doit permettre de régler la nécessaire équation du **QORP**. Pour qu'une filière soit porteuse, il faut absolument qu'elle :

- offre une **quantité** suffisante pour couvrir le marché auquel il est destiné (Q)
- rende disponible un produit d'une **qualité** acceptable à mettre sur le marché (qualité recherchée ou désirée par l'acheteur potentiel) (Q)
- fournisse régulièrement le produit aux périodes et au temps désirés par les consommateurs (la **régularité** est un facteur déterminant) (R)
- permettre d'obtenir un **prix** accessible et concurrentiel sur le marché (P)

### 8.1.2 Sélection des filières

Des ateliers organisés avec les autorités communales et des entretiens que nous avons avec eux, le manioc, le maïs, le coton, les pierres ornementales, le transport l'artisanat et le commerce (annexe 3). Alors que le manioc, le maïs et le coton sont retenus pour des raisons de climat favorable, disponibilité de la main d'œuvre et de marché d'écoulement, les pierres ornementales sont retenues pour leur disponibilité naturelle dans la zone. Les autres activités choisies n'ont pas de raisons fondamentales mais le transport serait facilité par le regroupement des produits pour leur exportation hors de la commune. Les stratégies de développement de ces filières feront l'objet de la section suivante.

Tableau : filières choisies par la commune de Natitingou

Filières choisies	Raisons
Manioc	Climat favorable, disponibilité de la main d'œuvre, disponibilité du marché d'écoulement,
Maïs	
Coton	
Pierre ornementale	Disponibilité naturelle
Transport	
Artisanat	
Commerce	

Source : données de l'enquête, 2006

## 8.2 Stratégies de valorisation des filières porteuses

Toutes les cultures végétales et les productions animales se font déjà et sont bloquées par des contraintes qui doivent être levées pour qu'elles constituent une véritable filière. Au nombre des contraintes, nous citons la pauvreté des terres, la pénibilité de travailler les terres sur les flancs des collines, la disqualification de la main d'œuvre, l'inorganisation des acteurs, le manque de marchés d'écoulement dû surtout l'atomicité de la production.

Par rapport à l'organisation, la commune favorisera l'organisation des acteurs par activité et par spéculation si possible. Par exemple entre les groupements et les UCP, il n'y a pas un lien solide. La commune doit œuvrer pour que, pour chaque spéculation agricole, il y ait une sorte de GV qui discute des problèmes de la culture du niveau village au niveau communal en passant par le niveau arrondissement. Ces groupements par spéculation peuvent former l'union des producteurs au niveau village, de ce bureau villageois, sera constitué le bureau de l'arrondissement et celui de la commune.

Ces producteurs exprimeront leurs besoins au niveau village, puis niveau arrondissement avant celui de la commune. La collecte des productions sera plus aisée et les commerçants tireront des avantages certains. Les producteurs pourront profiter des meilleurs prix et donc négocier des marchés intéressants. Une telle organisation est bénéfique aux autorités communales qui doivent chercher à fixer une taxe au kg de produit vendu. Le fait de payer à la source sera très bénéfique aux élus et il n'y aura pas de fuite, puisque l'argent prélevé est perçu auprès du commerçant.

La politique de perception des taxes sera une politique sans saignement. Le contribuable pourra payer sans sentir qu'il est en train de payer. C'est l'organisation des acteurs, quel que soit le niveau, qui permettra d'atteindre cet objectif. Ainsi lors de la commercialisation qui désormais sera groupée, les impôts ou contributions à la construction de la commune seront soutirés par les commerçants et ces derniers verseront les fonds à la commune. Ceci paraît comme une Taxe sur Valeur Ajoutée (TVA) et donc ne signifie pas que le commerçant est exempt des taxes ou impôts. Pour ce faire, des mois avant la récolte, des séances de travail regrouperont les commerçants et les organisations paysannes aussi bien au niveau communal qu'au niveau village pour discuter des prix de vente des produits. En début d'année après le vote du budget, les autorités communales négocient et fixent les taux de la contribution à la construction de la commune avec chaque corps de métier. Ainsi la collecte des fonds par les commerçants ne posera aucun problème. Mais le conseil communal est tenu de suivre ces commerçants et les organisations paysannes afin de pouvoir rentrer dans l'intégralité de ses fonds. Les discussions entre acteurs doivent alors être très franches, sans parti pris et sans rancune. Sur ce point la commune doit éviter l'asymétrie des informations.

Pendant que les paysans sont en train d'être organisés au village, la commune facilitera l'installation des entreprises pouvant ravitailler la commune en intrants agricoles en s'appuyant sur les services du Centre de Production Agricole (CPA). C'est pourquoi le choix des spéculations est très important pour pouvoir donner les types d'intrants dont a besoin la commune. Il appartient, après tout aux groupements et GV de producteurs, de venir négocier avec les opérateurs sélectionnés les prix de cession de ces intrants et équipements.

La commune a besoin de s'appuyer sur les activités des ONG et du CPA pour atteindre cet objectif de valoriser les filières. Elle doit chercher à faire un zonage de la commune en fonction des potentialités de chaque arrondissement et des compétences des ONG.

Plus les productions sont importantes, plus les recettes de la commune seront élevées. Il ne s'agira pas simplement de faciliter l'organisation et l'accès des producteurs aux intrants, mais il faudra les former et leur permettre d'avoir accès aux financements de leurs activités et surtout en garantissant le foncier. Par rapport aux formations, la commune veillera à ce que les formations données contribuent non seulement à rehausser le niveau de technicité des paysans mais aussi accroître leurs capacités de gestion. Ces formations seront données aussi bien aux ONG qui les encadrent mais aussi directement aux paysans. C'est pour cela que la commune a intérêt à permettre la création des petits centres ruraux de formation soit dans la commune, soit dans les communes voisines, qui partagent la même écologie.

L'accès aux structures de financement est une priorité sur laquelle la commune veillera. Les structures de micro finance existent et pullulent dans la commune. Il est bon de mieux structurer les banques et les institutions de micro finance afin qu'elles harmonisent leurs politiques et modalités d'octroi de crédit. Les organisations des paysans par filière et par village et l'organisation de la commercialisation sont des garanties certaines pour la récupération des fonds. Par les commerçants et les organisations ainsi mises en place, ces structures de financement peuvent aussi récupérer leurs fonds. La commune aura à permettre ces rapprochements.

La sécurité foncière est très indispensable dans cette zone très humanisée pour donner une certaine confiance aux PME et PMI installées dans la commune. Si les terrains sont acquis pour les activités économiques (de production agricole ou non), la commune doit accélérer la procédure d'appropriation foncière et surtout faciliter la procédure afin qu'elle aboutisse le plus rapidement possible.

La formation doit aussi mettre l'accent sur la nécessité de préserver l'environnement. La fertilité des terres, le couvert végétal et la gestion rationnelle de l'eau doivent être des points sur lesquels les formations insisteront encore si on opte pour une agriculture moderne.

### **8.3 Rôle de chaque acteur dans la valorisation des filières porteuses**

Loin de se répéter, cette section mettra en relief les apports des différents acteurs de la vie économique de la commune à la valorisation des filières. Ces divers acteurs sont le politique, les autorités communales, les organisations /associations des producteurs, les structures d'encadrement, les structures de financement, les commerçants et les transporteurs et les potentiels demandeurs de ces produits.

Ces derniers constituent le point focal de la réussite de la promotion de la filière. Les marchés d'écoulement ne doivent pas faire faux jeu. C'est pourquoi il est salubre d'effectuer des contrats à terme et l produits seront livrés conformément aux termes du contrat. Le risque de ces types de contrat est que la commune ne puisse pas honorer ses engagements surtout que la production agricole est très sujette encore aux vicissitudes climatiques. Dans ces conditions, l'intercommunalité sera indispensable et très précieuse. Et c'est pour ces raisons que les organisations paysannes ne seront pas uniquement au niveau communal, elles doivent être par filière au niveau des départements avant d'intégrer les Unions Départementales des Producteurs (UDP) qui doivent être restructurées pour prendre en compte les autres spéculations autres que le coton si leur statut n'était pas conçu dans ce sens.

Les producteurs doivent essayer de se montrer à la hauteur en augmentant les efforts afin d'accroître leur productivité et donc la production. Ils doivent se mettre en tête avoir un défi à relever: celui de l'amélioration de leur cadre de vie. Ainsi

toutes leurs énergies seront consacrées à la production surtout que le marché est garanti.

Les structures de financement doivent permettre aux paysans d'avoir le crédit à temps pour que celui-ci serve ce à quoi il a été sollicité. Les structures d'encadrement doivent tenir compte de la lenteur et des modalités de celles là. Mais très souvent c'est le conseil d'administration de ces structures de financement qui retardent les procédures car il doit donner son quitus avant que l'emprunteur ne soit en possession des fonds. La procédure doit être raccourcie pour permettre le développement des filières choisies.

Les commerçants et les transporteurs ont l'obligation de collecter les produits auprès des producteurs. A ce niveau ils doivent bien jouer leur rôle en payant aux prix convenus et en remboursant à temps les producteurs, en rétrocédant à la commune ce qui lui revient (les taxes de construction de la commune), en respectant les types et qualités d'intrants souhaités et en respectant les périodes de livraison et de collecte.

Les autorités communales ont l'obligation de faire le point à la fin de chaque campagne : la quantité des produits commercialisés, les recettes de contribution à la construction de la commune ainsi que les autres taxes perçues, les utilisations faites de ces fonds, les prévisions et ce qui reste à faire. De tels points encouragent les contribuables à s'exécuter davantage et incitent même à la dénonciation de ceux qui refusent de respecter le jeu. La commune en plus doit essayer de maintenir autant que possible les voies praticables, désenclaver les zones de production, électrifier si nécessaire ces zones. Les autorités communales devront aussi favoriser l'installation des fermes modernes ou ranches dans cette zone de forte pression foncière et où les centres urbains sont appelés à exploser.

Les structures d'encadrement sont surtout les ONG mais aussi les structures de l'Etat tels le CPA, les projets et des agences de développement. Ces structures chercheront aussi à avoir les statistiques de production au niveau de leur zone d'intervention. Ceci permet d'effectuer de bonnes projections et prévisions de production. Ces diverses structures doivent se réunir périodiquement pour examiner les problèmes rencontrés et trouver les solutions qui s'imposent. Les approches d'intervention doivent être harmonisées pour éviter les conflits sur le terrain et surtout pour pouvoir être complémentaires et non conflictuels sur le terrain.

## 9. PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La promotion de l'économie de la commune de Natitingou repose donc essentiellement sur les activités telluriques mais elle demande de mettre l'accent sur le transport et la communication.

La promotion de l'élevage passe par la mise en place des retenues d'eau, la sécurisation des promoteurs, le développement des usines de provenderie, la formation et les facilités d'installation des promoteurs. On doit viser non seulement une économie de marché mais un système de production durable.

La fragilité et la pauvreté des terres de la commune ayant des disponibilités en terres et en pâturages exige que l'on oriente ses activités vers l'agriculture moderne. Ainsi la commune aura à encourager les jeunes sortant du CETA à s'installer dans la commune en favorisant leur accès aux ressources financières, en les sécurisant du point de vue terre, en leur accordant des faveurs exceptionnelles auprès des structures de financement.

L'organisation des acteurs par corps de métier déjà réalisée est une opportunité à dynamiser et à renforcer pour qu'elle participe à l'élan de l'économie de la commune. Ce système accroît le perfectionnement des membres, les responsabilise, et augmente non seulement la dynamique de la commune mais permet aussi à la commune d'accroître ses recettes.

L'intercommunalité doit cesser d'être politique mais elle doit avoir une vision économique. Elle devra permettre la réalisation des infrastructures communes à caractère régional (routes, centres de formation, santé, etc.) mais aussi de trouver les entreprises capables de mieux exploiter certaines ressources communes à plusieurs communes (exemple l'exploitation des pierres ornementales, qu'on retrouve à Copargo, Kaouandé). Cette intercommunalité peut être aussi nécessaire pour trouver des entreprises capables de fournir les intrants et les équipements agricoles dans la zone. Elle peut aussi permettre l'augmentation de l'offre pour la satisfaction de certains marchés. Aucune commune ne peut prétendre se développer en vivant en autarcie.

L'approche d'élaboration des programmes annuels de travail et de financement doit favoriser la participation de toutes les couches de la commune. Pour ce faire elle doit être participative et s'appuyer sur les organisations des différents corps de métier qui doivent comprendre que leur contribution est nécessaire dans le développement économique de la commune. La transparence dans la gestion de la cité est une composante importante de la bonne gouvernance que ces autorités doivent chercher à respecter.

## CONCLUSION GENERALE

La commune de Natitingou, bien qu'apparemment pauvre aura son décollage économique sur l'exploitation judicieuse des ressources naturelles dont elle dispose. Dans le domaine de l'agriculture, la commune aura à gagner en s'appuyant sur la formation et l'organisation des agriculteurs, la recherche des marchés d'écoulement et l'installation des fermes et ranches. L'exploitation des autres ressources (pierres ornementales, carrières, or) constitue un atout pour le décollage économique de la commune.

Les différentes filières doivent être accompagnées pour qu'elles jouent bien leur levier de développement économique. Ainsi les autorités communales devront s'appuyer sur les structures de financement, les ONG nationales et internationales et les structures d'encadrement de l'Etat pour que celles-ci expriment leur potentialités. C'est ce développement économique qui pourra freiner l'exode rural très prononcé dans la commune.

La promotion de l'économie de la commune passe aussi par un système participatif d'élaboration et de mise en oeuvre des plans de travail annuels et par l'obligation de rendre compte. Une telle approche accroît la participation des résidents et permet à la diaspora de mettre la main à la pâte.

Les autorités communales gagneront dans l'organisation des acteurs par secteur d'activité et par corps de métier. Les soudeurs, les couturiers, les menuisiers et les différents corps de métiers devront avoir leur mot dans la construction de la cité. Leur organisation permettra leur perfectionnement et accroîtra leur niveau de participation tant du point de vue organisationnel que financier à la promotion de l'économie de la commune.

Dans le domaine des transports la situation géographique de la ville de Natitingou lui permet de créer des garages comme points d'escale des transporteurs en direction des pays de l'hinterland. Ces garages seront renforcés par le désenclavement de certains arrondissements.



## **BIBLIOGRAPHIE**

**ASSAN AOUDOU Salifou, DJODI Claude & HOUENOU Simplicie (2005)** : Rapport d'étude approfondie sur les potentialités économiques de la commune de Natitingou. Version finale. 91 pages

**BASEDOR (2004)** : Base des données régionales du département de la Donga

**Conseil Economique et Social (2000)** : Les capacités d'auto développement des futures collectivités locales au Bénin : Résultats de l'enquête dans les futures localités administratives du Bénin.

**INSAE (2002)** : Recensement général de la Population et de l'habitat.

**INSAE/PNUD (2000)** : Etudes des conditions de vie des ménages ruraux

**PRODECOM (2003)** : Plan de développement de la commune de Natitingou.

**MAEP (2004)** : Statistiques agricoles : campagne 2003-2004

**MISD (2001)** : Atlas des monographies des communes du Bénin

**LARES (2001)** : La problématique de l'intercommunalité dans le fonctionnement des communes béninoises

Annexe 1 : Evolution des superficies (ha), des rendements (kg/ha) et des productions (tonnes) des principales cultures de la commune de Natitingou

<b>Superficies</b>																
Année	Mais		Sorgho		Petit mil		Igname		Manioc		Patate douce		Voandzou		Tomate	
1998-1999	2283		3539		5133		3992		712		113		1503		494	
1999-2000	2458	7,67	3102	-12,35	4527	-11,81	3967	-0,63	578	-18,82	92	-18,58	1201	20,09	257	-47,98
2000-2001	2795	13,71	4190	35,07	5120	13,10	4000	0,83	920	59,17	142	54,35	2035	69,44	480	86,77
2001-2002	2936	5,04	4075	-2,74	5460	6,64	4135	3,38	995	8,15	358	152,11	2800	37,59	560	16,67
2002-2003	3050	3,88	2800	-31,29	6400	17,22	4135	0,00	2700	171,36	405	13,13	3300	17,86	900	60,71
2003-2004	3050	0,00	4100	46,43	6400	0,00	4135	0,00	2700	0,00	405	0,00	3300	0,00	900	0,00
MOYENNE	2762	6,06	3634	7,02	5507	5,03	4061	0,72	1434	43,97	253	40,20	2357	20,96	598,50	23,24
<b>RENDEMENT</b>																
1998-1999	1223		900		800		12000		9500		5504		800		8500	
1999-2000	1230	0,57	855	-5	760	-5	10580	-11,83	9201	-3,15	5239	-4,81	3651	356,38	6323	-25,61
2000-2001	1478	20,16	984	15,09	805	5,92	11300	6,81	11090	20,53	6648	26,89	1661	-54,51	5600	-11,43
2001-2002	1359	-8,05	900	-8,54	591	-26,58	12102	7,10	10955	-1,22	8022	20,67	850	-48,83	5600	0,00
2002-2003	1254	-7,73	1417	57,44	750	26,90	14000	15,68	12000	9,54	8000	-0,27	868	2,12	6000	7,14
2003-2004	1391	10,93	1000	-29,43	819	9,20	12500	-10,71	14000	16,67	8000	0,00	867	-0,12	6000	0,00
MOYENNE	1323	3,18	1009	5,91	754,17	2,09	12080	1,41	11124	8,47	6902	8,49	1450	51,01	6337	-5,98
<b>PRODUCTION</b>																
1998-1999	2792		3185		4106		47904		6764		622		1202		4999	

1999-2000	3024	8,31	2652	-16,73	3441	-16,20	41971	-12,39	5318	-21,38	482	-22,51	4385	264,81	1625	-67,49
2000-2001	4131	36,61	4123	55,47	4123	19,82	45200	7,69	10203	91,86	944	95,85	2770	-36,83	2688	65,42
2001-2002	3991	-3,39	3668	-11,04	3225	-21,78	50040	10,71	10900	6,83	2872	204,24	2380	-14,08	3136	16,67
2002-2003	3824	-4,18	3968	8,18	4800	48,84	57890	15,69	32400	197,25	3240	12,81	2863	20,29	5400	72,19
2003-2004	4243	10,96	4100	3,33	5244	9,25	51687	-10,72	37800	16,67	3240	0,00	2862	-0,03	5400	0,00
MOYENNE	3668	9,66	3616	7,84	4156,5	7,99	49115	2,20	17231	58,25	1900	58,08	2744	46,83	3875	17,36

Source : Elaboré à partir des données du MAEP, 2004

Annexe 2 : Evolution des recettes et dépenses des budgets de la commune de 1992 à 2001

Années	Recettes ordinaires		Recettes d'investissement		Recettes totales		Dépenses		dépenses
	Prévues	Réalisées	Prévues	Réalisées	Prévision	Réalisée	Ordinaires	Extraordinaires (investissement)	Total
1992	37 000 000	17 797 754	4 090 500	1 360 000	41 090 500	19 157 754	18 915 818	1 360 000	20 275 818
1993	37 000 000	39 616 751	2 000 000	1 000 000	39 000 000	40 616 751	32 774 225		32 774 225
1994	40 000 000	30 938 067	2 000 000	500 000	42 000 000	31 438 067	30 847 298	500 000	31 347 298
1995	40 000 000	32 363 119	3 438 000	1 660 000	43 438 000	34 023 119	32 347 477	1 660 000	34 007 477
1996	40 000 000	27 732 034	3 438 000	903 670	43 438 000	28 635 704	27 435 477	903 670	28 339 147
1997	42 960 000	32 215 941	2 938 000	735 772	45 898 000	32 951 713	31 175 387	735 772	31 911 159
1998	68 000 000	62 153 856	15 500 000	10 000 000	83 500 000	72 153 856	66 565 110	5 316 070	71 881 180
1999	88 044 723	65 501 386	17 500 000	9 784 275	105 544 723	75 285 661	68 545 072	10 610 548	79 155 620
2000	100 400 000	77 487 756	20 000 000	13 772 230	12 400 000	91 259 986	79 644 274	11 571 605	91 215 879
2001	123 749 943	106 109 523	250 949 943	16 859 040	374 699 886	122 968 563	106 558 441	16 859 040	123 417 481
Moyenne	61 715 467	49 191 619	32 185 444	5 657 499	93 900 911	54 849 117	49 480 858	5 501 856	54 432 528

Source : Elaboré à partir des données de ASSAN AOU DOU et al, 2005.

## **Annexe 3 : Rapport de l'atelier régional de Natitingou**

REPUBLIQUE DU BENIN

Mission de Décentralisation

Cabinet Afrique conseil

*Programme d'Appui au Démarrage des Communes*

ETUDE SUR

LE ROLE DES COMMUNES DANS LA PROMOTION DE L'ECONOMIE LOCALE ET LA VALORISATION DES FILIERES  
PORTEUSES

**ATELIER REGIONAL ATACORA OUEST**

Natitingou, le 8 février 2006

**Rapport de l'atelier**

**Consultants :**

Dr. BIAOU Chabi Félix

KORA Ousmane

TCHEGNON Philippe

## I - INTRODUCTION

Le 8 février 2006 s'est tenue dans la salle de conférence de l'Hôtel Bellevue à Natitingou, l'atelier régional sur le thème « rôle des communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses ». Cet atelier a réuni les communes de Ouaké, de Djougou, de Copargo, de Natitingou, de Toucountouna, de Tanguiéta, de Matéri, de Coby et de Boukombé appartenant toutes à la zone agroécologique 4, nommée zone égroécologique de l'Atacora Ouest.

Les participants à cet atelier, au nombre de **vingt et un (21)** sont essentiellement les élus locaux, les personnes ressources ayant effectué des voyages d'études, des producteurs, des opérateurs économiques locaux, des représentants des structures décentralisées étatiques (CeCPA...).

La modération de l'atelier a été assurée par Messieurs KORA Ousmane, BIAOU Chabi Félix et TCHEGNON Philippe tous consultants du cabinet Afrique Conseil.

Le présent rapport rend compte du déroulement et des résultats auxquels ont abouti les travaux de cet atelier. Il est structuré de la manière suivante :

- Contexte et objectifs de l'atelier
- Déroulement de l'atelier
- Résultats atteints
- Evaluation de l'atelier et leçons à tirer
- Perspectives ou suite à donner
- Conclusion et recommandations

## II - CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ATELIER

Le Gouvernement du Bénin et la Commission Européenne ont décidé le financement d'un programme d'appui au démarrage des Communes (PRODECOM) d'une durée de trois ans afin d'appuyer le processus de mise en place des nouvelles autorités communales.

L'objectif visé à travers ce programme est la mise en place d'une administration communale capable de :

- améliorer le niveau des services rendus aux populations dans une logique participative
- renforcer les capacités de l'Etat à appuyer et encadrer les 77 communes.

Pour atteindre cet objectif, le programme vise quatre axes : la formation, l'appui conseil, la communication, et les études. La présente étude sur le rôle des communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du devis programme « études ».

La responsabilité de mener « l'Etude sur le Rôle de la Commune dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses au Bénin » a été confiée à Afrique Conseil par la Mission de la Décentralisation par lettre n° 034/MISD/MD/SG du 07 Décembre 2005.

L'étude est prévue pour être conduite en six étapes. La réalisation du présent atelier régional de la zone agro écologique 4 de l'Atacora Ouest constitue l'étape 2.

L'objectif essentiel de cet atelier est de permettre à chaque Commune de la zone agro écologique 4 de:

- identifier les potentialités de développement de leur localité ;
- choisir les principales filières porteuses de chaque commune ;

- s'enrichir des expériences déjà menées dans le domaine de la promotion de l'économie locale ;
- contribuer à l'élaboration de la monographie communale

Il est attendu au terme de cet atelier, les résultats suivants :

- Les communes connaissent leur rôle dans la promotion de l'économie de leur territoire ;
- Les communes connaissent les filières porteuses et les opportunités de leur valorisation ;
- Les communes appréhendent les outils, les mesures et les approches nécessaires à la promotion de l'économie locale

### **III - DEROULEMENT DE L'ATELIER**

#### **3.1 Cérémonie d'ouverture**

L'ouverture des travaux a été faite par Monsieur KORA Ousmane qui après s'être présenté lui-même a présenté toute l'équipe des consultants, a situé l'atelier dans son contexte, ses objectifs et ses attentes. Ensuite, l'occasion est donnée à chaque participant de se présenter.

Un présidium constitué de trois membres a été élu et installé pour diriger les travaux. Il s'agit de :

- Président : Monsieur ....., CA Boukombé
- Secrétaire : Monsieur YERIMA Gado, 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire de Ouaké
- Rapporteur : Monsieur AOUDOU Salifou Assan., Responsable de la planification à la mairie de Natitingou

Des codes de bonne conduite ont été adoptés par les participants pour permettre un bon déroulement de l'atelier, après quoi le programme de l'atelier a été présenté et adopté.

#### **3.2 Exposés et synthèse des travaux**

Trois communications suivies de discussions ont meublé l'atelier. Il s'agit respectivement de la communication sur « l'Introduction Générale », suivi du module 1 qui porte sur la « présentation de la zone agro écologique 4 », et enfin la communication sur le thème « Développement local, promotion de l'économie locale et valorisation des filières porteuses, pourquoi et comment ? »

Avant d'en arriver aux communications, le modérateur a planté le décor en posant deux questions.

A la question de savoir Pourquoi la décentralisation ? les participants ont répondu ce qui suit :

- rapprocher l'administration des administrés;
- promouvoir le développement participatif;
- la démocratie à la base

Quant au bilan des trois (3) années de décentralisation, ils ont répondu que l'élection municipale et communale reste un acquis politique mais sur le plan économique on piétine.

### ***3.2.1 Introduction générale***

#### *Contenu*

L'introduction générale a permis de poser la problématique de l'étude sur « le rôle des communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses », d'en présenter les objectifs et les résultats attendus.

Cette communication a été présentée par Monsieur KORA Ousmane.

#### *Discussions*

Les discussions ont porté sur la problématique de l'étude qui identifie les insuffisances de la décentralisation et les questions importantes auxquelles cette étude devra répondre. Il s'agit du sevrage qui a été brusque et inattendue selon certaines communes tandis que d'autres pensent qu'il faudrait éviter toute position attentiste et se donner les moyens de sa politique.

Concernant le manque de ressources humaines souligné par le diagnostic, les participants estiment que le problème se pose plutôt en terme de manque de cadre institutionnel approprié pour utiliser les ressources humaines qui selon eux sont disponibles quelque soit la commune.

Mais une inquiétude a été évoquée par certains participants, c'est de savoir si des dispositions ont été prises pour appuyer les filières porteuses qu'on aurait identifiées avec eux.

### ***3.2.2 Module 1 : Présentation de la zone agroécologique 4 Atacora Ouest***

#### *Contenu*

Ce module présente les caractéristiques de la zone agro écologique Ouest Atacora et les activités menées dans cette zone.

Cette communication a été présentée par Dr. BIAOU Chabi Félix

#### *Discussions*

Etant donné le caractère trop technique de ce module qui contient beaucoup de thèmes techniques, les discussions ont plutôt porté sur des questions d'éclaircissement auxquelles les consultants ont pris soin de répondre.

Toutefois, on note un apport important fait par un participant, c'est le complément de la culture de riz à la liste des cultures pratiquées dans cette zone.

### ***3.2.3 Module 2 : Développement local, promotion de l'économie locale et valorisation des filières porteuses, pourquoi et comment ?***

#### *Contenu*

Ce module clarifie les thématiques de développement local et de filière et précise les critères d'identification d'une filière porteuse.

Cette communication a été présentée par Monsieur TCHEGNON Philippe.



## *Discussions*

A l'issue des discussions, les participants ont reconnu le bien fondé de cet atelier à travers la pertinence des critères d'identification d'une filière porteuse et s'inquiètent de l'opérationnalité de cette démarche dans les communes donc se posent des questions sur comment alors organiser les filières ? Comment transposer les résultats de cet atelier à la base ? Par où commencer ? Questions auxquelles les consultants ont répondu.

Ils ont reconnu que l'identification et le développement d'une filière est un processus continu qui devra impliquer tous les acteurs locaux concernés à toutes les étapes afin de s'assurer une pérennité des résultats. Ils ont surtout émis, le souhait de développer des filières vivrières afin de s'assurer une sécurité alimentaire; ceci se ressent dans les résultats de l'atelier (cf. IV), car l'exemple du coton est aujourd'hui édifiant.

La question de la dépendance vis-à-vis de l'occident a été débattue et en fin de compte il est entendu qu'on peut bel et bien se passer de leur marché si on développait l'intercommunalité, les relations Sud - Sud en développant les filières de produits dont ont besoin d'autres pays africains.

La question de la chute de la filière arachide et de la filière coton a été débattue et la vraie raison de ces échecs est que ces filières ont été décrétées alors qu'à présent la filière est entrain d'être identifiée par les acteurs locaux eux-mêmes.

### **3.2 Cérémonie de clôture**

La clôture de l'atelier est faite par le Président du Présidium à travers des mots de remerciement des participants pour leur contribution aux travaux. Par suite, le modérateur a demandé aux participants de poursuivre les réflexions sur la promotion économique locale, une fois arrivés dans leurs communes respectives.

## **IV- RESULTATS ATTEINTS**

A la suite de la présentation de l'introduction générale et des exposés - débats sur la zone agro écologique 4 et l'économie locale et les filières porteuses qui ont permis aux participants de se mettre en contexte par rapport aux attentes de l'atelier, ces derniers se sont regroupés par commune pour des réflexions thématiques en vue de :

1. identifier tout en donnant des éléments justificatifs du choix de 5 filières porteuses pour leur commune et pour la zone agro écologique 4;
2. identifier tout en donnant des éléments justificatifs et les risques possibles liés au choix d'une filière levier pour leur commune et pour la zone agro écologique 4;
3. définir les ressources et les instruments nécessaires à la promotion de l'économie locale en rapport avec les filières porteuses choisies;
4. définir le rôle de la commune dans la promotion de l'économie locale en rapport avec les filières porteuses choisies

Les résultats issus de ces réflexions sont portés dans les tableaux 1, 2, 3 et 4 en annexe 5.

#### **4.1 Identification de cinq filières porteuses par commune (cf. tableau 1 de l'annexe 5)**

De la synthèse du contenu du tableau 1 (annexe 5), on peut retenir ce qui suit.

Est retenu comme filière porteuse :

- Le maïs par les communes de Ouaké, de Djougou, de Copargo, de Natitingou, de Toucountouna, de Tanguiéta et de Cobly
- L'arachide par les communes de Toucountouna, de Boukombé, de Cobly, de Matéri, de Tanguiéta et de Ouaké
- Le riz par les communes de Toucountouna, de Boukombé, de Cobly, de Matéri et de Tanguiéta
- L'aviculture par les communes de Toucountouna, de Matéri, de Tanguiéta et de Ouaké
- La manioc par les communes de Natitingou, de Copargo et de Ouaké
- L'igname par les communes de Toucountouna, de Copargo et de Ouaké
- Le tourisme par les communes de Boukombé et de Tanguiéta
- Le petit élevage par la commune de Matéri
- Le sésame par la commune de Boukombé
- Le fonio par la commune de Boukombé
- La carrière de sable par la commune de Cobly
- Les pierres ornementales par la commune de Natitingou
- Le transport, l'Artisanat et le Commerce par la commune de Natitingou

Les choix des filières agricoles sont justifiés par l'adéquation du climat et des sols, la disponibilité des ressources foncières (bas fonds pour le riz), la maîtrise de certaines techniques culturales, l'habitude alimentaire des populations, les possibilités de transformation et de commercialisation. Plus spécifiquement, le choix des spéculations comme le sésame et le fonio est justifié par la tradition que constituent ces cultures dans la commune de Boukombé. Quant aux choix des activités touristiques et des carrières, ils sont justifiés par le potentiel naturel. Le choix des activités d'élevage est justifié par la rusticité des animaux et l'existence de marchés d'écoulement.

#### **4.2 Identification d'une filière levier par commune et pour la zone agro écologique (cf. tableau 2 de l'annexe 5)**

En ce qui concerne le choix des filières leviers, il a été procédé successivement au choix d'une filière levier pour la commune et pour la zone agro écologique.

Ont été choisis comme filière levier pour la commune:

- le maïs par les communes de Ouaké, Cobly, Toucountouna et de Natitingou
- le riz par les communes de Matéri
- l'arachide par la commune de Tanguiéta
- l'anacarde par la commune de Copargo
- le fonio par la commune de Boukombé

Ont été choisis comme filière levier pour la zone agroécologique 4 :

- le maïs par les communes de Ouaké, Toucountouna et de Natitingou

- le riz par les communes de Matéri et de Cobly
- l'arachide par les communes de Tanguiéta et de Boukombé
- l'anacarde par la commune de Copargo

Le choix de ces filières agricoles leviers est justifié par l'adéquation des conditions naturelles, de l'existence de marchés d'écoulement, la consommation locale.

Pour développer ces filières, les risques encourus sont la surproduction, la mévente, la famine, les aléas climatiques, l'inexistence de politique intercommunale et le manque de volonté politique et d'organisation adéquate.

#### **4.3 Les ressources et instruments nécessaires à la promotion de l'économie locale (cf. tableau 3 de l'annexe 5)**

Les ressources nécessaires à la promotion de l'économie locale se résument en :

- ressources naturelles (terres et climat favorable),
- ressources humaines (main d'œuvre qualifiée, techniciens, producteurs, opérateurs économiques)
- ressources matérielles (les instruments de transformation et de transport, intrants agricoles, matériels agricoles et culture attelée)
- ressources financières (institutions de micro finance)

Quant aux instruments, ce sont :

- Encadrement technique,
- Modernisation des moyens de production et de transformation,
- Dynamisation de l'association des producteurs de riz,
- Aménagement des pistes de desserte rurale pour faciliter l'évacuation des produits
- Création d'un cadre de concertation et d'animation par filière,
- Formation
- Installation d'institutions de micro finance
- Créer des structures de promotion de l'économie locale (comme la SPEC Natitingou)

#### **4.4 Le rôle des communes dans la promotion de l'économie locale (cf. tableau 4 de l'annexe 5)**

De la synthèse du contenu du tableau 4, il ressort que divers rôles incombent à la commune pour une réelle promotion de l'économie locale. Ils se résument comme suit :

- Appui à l'identification des filières porteuses
- Appui à l'organisation des acteurs ou à la dynamisation des structures des acteurs impliqués
- Création de cadres institutionnels favorables
- Rendre disponible l'information à travers le conseil communal et ses démembrements
- Suivi des activités des acteurs impliqués

- connaître, informer, organiser et coordonner les entreprises et acteurs de l'économie locale
- orientation et planification
- développer lieux d'hébergement des entreprises, rendre disponible l'eau, les pistes selon les règles en vigueur
- soutenir l'accès à l'appui conseil à la formation, à la création d'emplois, à l'insertion et à la formation professionnelle
- sensibiliser les acteurs du monde rural
- rechercher des partenaires pour améliorer la production
- rechercher des marchés pour les productions locales
- création d'un cadre de concertation des acteurs impliqués dans le développement économique local
- faciliter l'installation des IMF
- faciliter le système de formation des producteurs
- créer une zone franche commerciale
- promouvoir les groupements des transformateurs des produits agricoles

^

#### V- EVALUATION DE L'ATELIER ET LEÇONS A TIRER

Aspects de l'atelier	Critères d'appréciation		
	Très Bien	Bien	Médiocre
<b>ANIMATION</b>			
Introduction	x		
Module 1	x		
Module 2	x		
<b>CONTENU</b>			
Introduction	x		
Module 1	x		
Module 2	x		
<b>LOGISTIQUE</b>		x	

## VI - PERSPECTIVES OU SUITE À DONNER

Les participants ont souhaité dès leur retour dans leurs communes respectives de poursuivre les réflexions sur la promotion des économies locales avec tous les acteurs à la base afin d'arriver à définir une politique économique locale participative.

A travers les mini ateliers organisés sur l'identification des rôles des communes dans la promotion des filières porteuses, il a été recommandé que les réflexions se poursuivent afin d'en arriver à identifier les rôles de la commune au niveau de chaque maillon de la filière.

Au niveau de la collecte des données par les communes en vue de compléter la monographie communale, le constat général qu'il convient de faire est que les informations complémentaires n'ont pu être collectées comme cela se devait. Ainsi, il est entendu que chaque commune devra poursuivre la collecte des informations complémentaires à transmettre aux consultants via les EMAC DJOUGOU et NATITINGOU.

## VII - CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'atelier régional sur le rôle des communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses a abouti à des résultats satisfaisants à la grande satisfaction des organisateurs et des participants. Toutefois, cette étape n'est que le début du processus de promotion de l'économie locale; les réflexions devront se poursuivre au niveau local avec tous les acteurs impliqués dans des fora plus larges. Aussi, la collecte des données se poursuit pour compléter la monographie économique des communes.

Il a été déploré l'absence à cet atelier de la commune de Djougou.

## ANNEXE.

### Annexe 1. Identification des filières porteuses et détermination des rôles des communes dans la promotion de l'économie locale

Tableau 1. Les cinq (5) filières les plus porteuses de développement par commune et raisons

Communes	Nb de présents	Filières	Raisons
Ouaké	4	Mais	Aliment de base
		Igname	Aliment de base, transformé
		Manioc	Aliment de base
		Aviculture	Commercialisé
		Arachide	Transformation, commercialisation
Djougou	Absente		
Copargo	4	Igname	Aliment de base, sol et climat adaptés
		Manioc	Aliment de base, culture facile
		Mais	Aliment de base, climat adapté, commercialisation facile
		Anacarde	Climat et sol adaptés, commercialisation en voie d'organisation
		Coton	Producteurs organisés, formés, regroupés
Tanguiéta	4	Arachide	Sol adapté
		Riz	Disponibilité de bas fonds, culture pratiquée par tous les ménages
		Maïs	Sol adapté, rendement meilleur
		Tourisme	Existence des sites touristiques
		Aviculture	Pratiqué par tous les ménages
Matéri	3	Riz	Disponibilité de bas fonds, marché d'écoulement disponible (ce marché peut s'étendre jusqu'au pays du Sahel)
		Arachide	Les sols s'y prêtent, le marché d'écoulement existe
		Elevage de petits bétails (volaille, caprin, ovin, porcin)	Rusticité des animaux élevés, marché d'écoulement disponible

Communes	Nb de présents	Filières	Raisons
Cobly	4	Maïs	Climat et sols favorables, connaissance des techniques culturales par les paysans
		Riz	Disponibilité de bas fonds, connaissance traditionnelle de la culture
		Arachide	Sol et climat favorables, connaissance des techniques culturales
		Anacarde	Climat et sol favorables, facilité d'obtention des plants, début d'organisation de la filière
		Carrière de sable	Disponibilité naturelle, disponibilité du marché d'écoulement
Boukombé	2	Fonio	Terres adaptées, protection des sols, rôles socioéconomiques, spécifique à Boukombé
		Arachide	Terres propices, agriculteurs expérimentés, autoconsommation, possibilité de transformation localement
		Sésame	Existence d'une tradition de la culture, existence de marché d'écoulement
		Riz	Existence de bas fonds, autoconsommation
		Tourisme	Commune essentiellement touristique, existence de tatas sombas et autres, alpinisme possible
Toucountouna	3	Maïs	Sols adaptés, pluviométrie favorable, adaptation à nos habitudes alimentaires
		Arachide	
		Aviculture	Climat favorable
		Riz	Existence des bas fonds, marché local existant, forte consommation
		Tomate	
		Igname	
Natitingou	3	Manioc	Climat favorable, disponibilité de la main d'œuvre, disponibilité du marché d'écoulement,
		Maïs	
		Coton	
		Pierre ornementale	Disponibilité naturelle
		Transport	
		Artisanat	
		Commerce	

**Tableau 2. Le choix de la filière levier par commune et par zone**

Communes	Nbde présents	Filière levier	Raisons	Risques
Ouaké	4	Maïs	Aliment de base, fortement commercialisé dans la zone	Surproduction et mévente
Djougou	Absente			
Copargo	4	Anacarde	Raisons économiques, climat et sols adaptés	Abandon des produits vivriers peut entraîner famine
Tanguiéta	4	Arachide	Sol adapté, fertilise le sol, disponibilité de transformatrices locale, consommation locale forte	
Matéri	3	Riz	Disponibilité de bas fonds, disponibilité de marché d'écoulement	Aléas climatiques
Cobly	4	Maïs	Marché d'écoulement existe à cause de la proximité du Togo	Manque de volonté politique et d'organisation adéquate
		Riz	Disponibilité de bas fonds, pratique traditionnelle de la culture, possibilité d'écoulement, consommation locale	
Boukoubé	2	Fonio	Spécificité de Boukoubé, existence de marché d'écoulement	Nécessité d'améliorer la transformation et la production (équipements de transformation et techniques agricoles améliorées)
		Arachide	Expérience du passé, terres propices, transformation locale, existence du marché	Inexistence de politique intercommunale
Toucountouna	3	Maïs	Existence de partenaires pour la production de maïs, existence de groupements des	Mévente, conservation, non disponibilité d'intrants spécifiques



Communes	Nbde présents	Filière levier	Raisons	Risques
			producteurs, famines périodiques	
Natitingou	3	Mais	Disponibilité de marché, aliment de base, permet de juguler les crises alimentaires, création de richesse aux communes	Non disponibilité d'intrants spécifiques maïs, incertitudes climatiques, non disponibilité de semences améliorées, mauvaise condition de stockage

**Tableau 3. Les ressources et instruments de promotion de l'économie locale**

Communes	Nb de présents	Ressources et instruments	Rôles des communes dans la mobilisation
Ouaké	4	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressources naturelles (disponibilité des terres, climat favorable)</li> <li>- Ressources humaines (main d'œuvre qualifiée disponible, existence de structures organisées : GF, GV, ONG)</li> <li>- Ressources financières (existence de structures de microfinance : CLCAM, SYFA, ASF)</li> </ul>	Culture attelée, instruments rudimentaires, les intrants
Copargo	4	<p>Ressources humaines : techniciens pour former les producteurs</p> <p>Ressources matérielles : les instruments de transformation, de transport des produits</p> <p>Ressources financière : recherche des institutions de micro crédits aux producteurs</p>	
Tanguiéta	4	Producteurs	La terre, la culture attelée, les intrants spécifiques
Matéri	3		Encadrement technique, modernisation des moyens de production et de transformation, dynamisation de l'association des producteurs de riz, aménagement des pistes de desserte rurale pour

Communes	Nb de présents	Ressources et instruments	Rôles des communes dans la mobilisation
			faciliter l'évacuation des produits
Cobly	4	Ressources humaines et financières	Création d'un cadre de concertation et d'animation pour la filière, volonté d'identification de tous les acteurs à impliquer dans l'organisation de la filière et la répartition des rôles, définition de stratégies de suivi de la mise en œuvre
Boukoubé	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressources humaines (producteurs individuels et organisés, structures d'appui : CeCPA, ONG et Projets, opérateurs économiques : fournisseurs d'intrants et commerçants des produits agricoles)</li> <li>- Ressources financières (institutions de microfinance)</li> </ul>	Equipements agricoles et de transformation, cadre de concertation des acteurs par filière, facteurs de production (intrants et terres, circuits touristiques)
Toucountouna	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressources naturelles (terre disponible et fertile)</li> <li>- Ressources matérielles : intrants agricoles, machines agricole et culture attelée</li> <li>- Ressources humaines (équipe d'encadrement technique, producteurs déterminés)</li> </ul>	Fertilisation des sols, formation, installation d'IMF
Natitingou	3	La commune, les services déconcentrés, les projets d'appui, les populations actives jeunes et disponibles	<p>Structure de Promotion de l'Economie locale (SPEC Natitingou)</p> <p>Cadre de concertation entre administration locale, CCIB, UCP, Collectif des Artisans de Natitingou (CAN, les transformateurs)</p>

**Tableau 4. Rôle des communes dans la promotion de l'économie locale**

Communes	Nb de présents	Rôles des communes dans la promotion de l'économie
Ouaké	4	Appui à l'identification des filières porteuses Appui à l'organisation des acteurs ou à la dynamisation des structures des acteurs impliqués Création de cadres favorables Rendre disponible l'information à travers le conseil communal et ses démembrements Suivi des activités des acteurs impliqués
Copargo	4	Rôle de proximité : connaître, informer, organiser et coordonner les entreprises et acteurs de l'économie locale Rôle d'orientation et de planification : définir le profil économique Objectif : développer lieux d'hébergement des entreprises, rendre disponible l'eau, les pistes selon les règles en vigueur Rôle d'appui : soutenir l'accès à l'appui conseil à la formation, à la création d'emplois, à l'insertion et à la formation professionnelle Rôle de facilitation : créer un cadre institutionnel favorable
Tanguiéta	4	Informer, organiser et créer un cadre de concertation de tous les acteurs de la filière par le conseil communal
Matéri	3	Sensibiliser les acteurs du monde rural Rechercher des partenaires pour améliorer la production Rechercher des marchés pour les productions locales Prendre des arrêtés en vue d'officialiser les cadres de concertation et les associations
Cobly	4	Initiateur et facilitateur
Boukoubé	2	Créer les conditions favorables à l'émergence et à la promotion des activités économiques (rendre l'environnement favorable) Appui à l'identification des filières porteuses Appui à l'organisation Appui à l'élaboration des règles et réglementations favorables à l'émergence des activités économiques Création d'un cadre de concertation des acteurs impliqués dans le développement économique local Appui à la recherche de financement des activités économiques
Toucountouna	3	Faciliter l'installation des IMF

		<p>Attirer les investisseurs</p> <p>Négocier l'intervention des partenaires</p> <p>Faciliter le système de formation des producteurs</p> <p>Organiser les producteurs</p> <p>Coordonner les activités des différents partenaires</p>
Natitingou	3	<p>Créer un cadre de concertation locale entre administration locale et secteur privé pour la promotion de l'économie de l'économie locale</p> <p>Faciliter la recherche des marchés pour les produits émergents</p> <p>Rechercher des financements pour la modernisation de l'agriculture</p> <p>Promouvoir une fiscalité favorable à l'émergence des activités économiques locales</p> <p>Créer une zone franche commerciale</p> <p>Promouvoir les groupements des transformateurs des produits agricoles</p>

## **Rôle des Communes dans la promotion de l'Economie locale selon l'équipe des consultants**

1. Faciliter les activités économiques (lois, textes, règlements)
2. Promouvoir les infrastructures sociocommunautaires (routes, eau, électricité, téléphone, Internet, etc)
3. Attirer les investisseurs par la bonne gouvernance
4. Recenser et identifier les potentialités et les débouchés
5. Planifier le développement local et faire le suivi évaluation
6. Assurer l'appui conseil et formation des acteurs
7. Mobiliser les ressources (financière, matérielles, et humaines)
8. Appui à la création et à la promotion des entreprises et activités génératrices de revenus
9. Organisation des acteurs du développement local
10. Promotion et création de label
11. Politique fiscale attrayante
12. Aménagement du territoire et politique foncière
13. Développer une approche consensuelle et participative des choix économiques
14. Faciliter la mise en œuvre et le suivi évaluation du PDC
15. Assurer le plaidoyer et développer les partenariats en faveur de la réalisation des projets du PDC
16. Assurer la communication et la mobilisation sociale en faveur de l'entrepreneuriat et des AGR
17. Faciliter l'accès aux crédits
18. Appuyer la production (agricole ....et autre) en aménageant les zones agricoles ou industrielles viabilisées
19. Appuyer la commercialisation en favorisant la création des groupements d'achat ou de commercialisation
20. Favoriser la création de structures, de groupements ou de démarches de type coopératif pour bénéficier des économies d'échelle